HISTORIA magazine

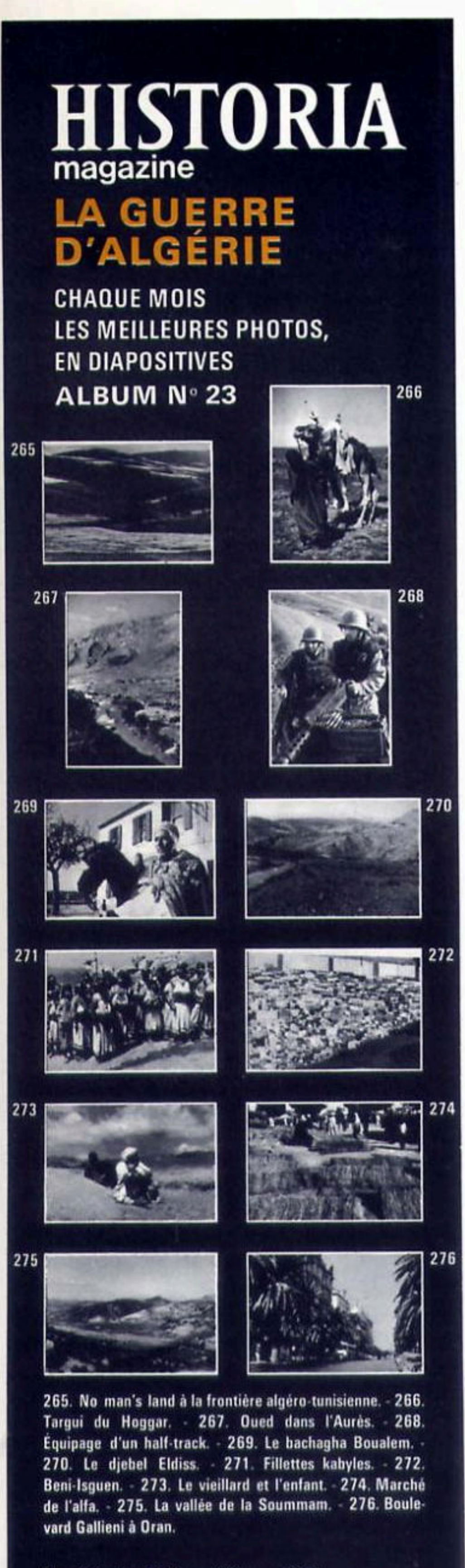
(111)

Hebdomadaire paraissant le lundi - n° 369 - France 3,50 F
Belgique 35 FB/Suisse 3,50 FS - UNE PUBLICATION TALLANDIER

LA GUERRE D'ALGÉRIE



DRAMATIQUE EXODE DES PIEDS-NOIRS



TROIS MOIS D'INDÉPENDANCE

Jean FONTUGNE

LES résultats officiels du référendum à peine publiés, le général de Gaulle reconnaît, le 3 juillet, le nouvel État algérien sans avoir, d'ailleurs, informé le Parlement de sa décision. Tout se passe comme si, en France, gouvernement, partis et syndicats voulaient oublier à jamais cette guerre.

Le drame n'en est pas dénoué pour autant. Responsables désormais de leur destin, les maîtres de l'Algérie nouvelle, loin de former un front uni pour relancer l'économie du pays, se disputeront âprement le pouvoir au cours des trois mois à venir. La création d'un bureau politique à Tlemcen et d'un Comité de liaison pour la défense de la révolution à Tizi-Ouzou fera peser, des semaines durant, une menace de scission sur le nouvel État, au bord de la guerre civile. De graves incidents entre « frères » marqueront en effet dans la Casbah d'Alger et dans plusieurs centres du pays l'affrontement des deux partis.

Devant l'anarchie qui s'étend en Algérie, devant les centaines d'enlèvements d'Européens, les Français encore nombreux qui pensaient pouvoir cohabiter avec les musulmans fuiront précipitamment.

Puis l'armée des frontières, bien équipée grâce au matériel reçu de Tchécoslovaquie, de Chine populaire et d'Union soviétique, assurera le triomphe du groupe de Tlemcen.

La guerre civile généralisée ainsi évitée de justesse et cinq jours après l'élection des candidats uniques à l'Assemblée, la République algérienne démocratique et populaire sera proclamée le 25 septembre 1962.

Plus par lassitude que par conviction, le peuple algérien acceptera de fait la mise en place d'une dictature. Ben Bella, premier président du Conseil du nouvel État, ne déclarait-il pas ouvertement que « la démocratie était un luxe que son pays ne pouvait s'offrir » ?

Dans le même temps, l'armée française regroupe ses unités qui seront rapidement transférées en métropole. Devant l'incertitude et le chaos, plus nombreux seront alors les musulmans qui, ne pouvant plus espérer une protection militaire, chercheront un refuge en France.

J.F.

Sommaire n° 111 - Historia magazine n° 369

LA PAIX, CETTE INCONNUE



Après le drapeau vert et blanc, le monument érigé à l'occasion du centenaire du débarquement de l'armée française à Sidi-Ferruch va connaître la pioche des démolisseurs.

Riboud/Magnum

Darolle/Gamma

L'O.A.S. avait, certes, chassé la majorité des Français d'Algérie, mais elle venait de faire la paix avec le F.L.N... Et c'était l'essentiel.

L'analyse consistant à dire que l'O.A.S. a chassé les Français d'Algérie avant de s'entendre avec le F.L.N., de façon à perdre sur tous les tableaux, a été quelquefois jugée rudimentaire. Mais la vérité paraît souvent rudimentaire.

D'abord, le raisonnement qui aboutissait à ériger en doctrine l'extermination ▶

à Alger, soudain, le climat de la ville change r

Riboud/Magnum

Sans attendre même la proclamation de l'indépendance, dans toutes les villes d'Algérie on a vu fleurir partout, sur les véhicules comme sur les monuments le drapeau au croissant et à l'étoile rouges. Sur la statue de Jeanne d'Arc, symbole de l'Algérie française, deux musulmans ont grimpé avec leurs drapeaux cependant qu'une jeune fille apprend à des petits enfants des chants patriotiques. Pour les malheureux pieds-noirs, dans toutes les rues, ce sont des visions tragiques, quasiment insoutenables.



Melet/Paris-Match

de quelques millions d'Algériens pour faire de la place à 900 000 Européens l'était réellement et ne méritait pas qu'on s'y arrêtât une seconde.

Enfin, l'incohérence des positions de l'organisation subversive était claire, si l'on constate qu'elle a refusé la paix de la France quand elle n'était pas encore tout à fait neutralisée pour attendre d'être obligée d'accepter celle du F.L.N. quand elle ne représentait plus rien ni personne.

La nouvelle police urbaine

Dès le 18, le couvre-feu fut fixé de minuit à 6 heures et il fallut à peine trois jours pour que la population crût au miracle. Le 19, pour consacrer la détente, après quelques rapides consultations, des dispositions encore plus souples furent prises :

a) le couvre-feu était supprimé dans l'arrondissement d'Alger et dans les communes de Maison-Blanche et de Fort-de-l'Eau;

b) le dispositif général de barrages était supprimé;

c) les mesures exceptionnelles d'interdiction de stationnement, qui avaient fait l'objet de l'arrêté du préfet de police en date du 8 mai — et dont la sanction avait été le transport des véhicules en infraction à la décharge publique ou à la mer — furent levées.

Les forces de l'ordre devinrent disponibles et Alger fut, dès le 20 juin, la grande ville active de garnison que l'on avait connue aux périodes calmes de la pacification. Seuls les « points sensibles » — et ils étaient nombreux — continuaient à être gardés.

Les gardes statiques occupaient en temps normal plus du tiers des moyens du préfet de police, soit 21 compagnies de l'armée, 11 escadrons de gendarmerie mobile, 9 C.R.S., 6 G.M.S., 2 unités de la nouvelle force de l'ordre.



Riboud/Magnum

Aux forces restant pour le maintien de l'ordre, représentant un peu moins du double des précédentes, s'ajoutaient 22 unités de la nouvelle force de l'ordre, et la nouvelle police urbaine d'Alger, avec ses 1 800 auxiliaires musulmans, remplaça rapidement les 1 500 gardiens de la paix, officiers et commissaires partis ou en instance de départ. Le climat changea donc complètement et, jusqu'à la fin du mois de juin, la « kermesse » remplaça peu à peu le terrorisme et le drame. Ainsi, dans ce pays de contrastes, à l'incohérence des semaines précédentes fit vite place une situation que l'on aurait pu croire normale si l'exode n'avait sévi déjà, provoquant un mouvement que nous étions encore nombreux à croire réversible — mais qui ne l'était plus. Beaucoup d'Européens, en France ou en Algérie, s'étaient laissé néanmoins envahir par l'espoir de revenir ou de rester dans un pays qui était le leur.

Mais, d'abord, tout le monde savait que les nouveaux pouvoirs sont rudes, et beaucoup avaient besoin de chercher ailleurs le calme qu'ils ne connaissaient plus depuis des années, en attendant de savoir s'ils pourraient se réinstaller en Algérie.

Tout est consommé

Ensuite, la presse étrangère se fit l'écho, dès le 20 juin, de désaccords au sein du G.P.R.A. On disait déjà que Ben Bella et Boumediene, bien que laissant faire pour le moment, ne serait-ce que pour ne pas



Riboud/Magnum

désavouer Krim Belkacem, Mostefai et Farès, n'approuvaient pas les accords exécutif-O.A.S.

Il me semblait, en effet, qu'un grand motif d'inquiétude, aussi bien pour les musulmans que pour les Français, résidait dans un risque de cassure du G.P.R.A. L'opinion avait toujours été et restait d'une grande sensibilité, dans les deux communautés. Elle avait été traumatisée par les événements, surtout depuis quatre ans, et la soumettre à de nouveaux chocs c'était d'abord à peu près sûrement faire fuir ceux qui en auraient le moyen. Les Français étaient du nombre, puisque la France ne faisait que son devoir en les accueillant. Et puis personne n'avait envie de faire l'expérience des désaccords entre Algériens, après celle que l'on venait de faire des désaccords entre Français : ce genre de contestation prenait dans l'esprit public, aussi bien chez les musulmans que chez les Européens, à tort ou à raison, l'aspect du terrorisme de naguère, et la seule annonce de la position réservée de Ben Bella et de Boumediene, au sujet du « contrat du 17 juin » suffisait à entretenir le malaise.

Enfin, l'exode avait une autre raison profonde : c'est que l'O.A.S. avait tout exigé d'un grand nombre d'Européens, y compris leur âme et leur honneur, et beaucoup ne pouvaient plus vivre dans le cadre et au milieu des témoins d'un terrorisme trop récent, dont les survivants, eux, étaient bien là...

Ainsi, la rudesse supputée des nouveaux maîtres, la crainte de leurs éventuels désaccords, le désir de quitter tout ce qui rappelait la terreur à peine disparue, la crainte, que les événements n'avaient malgré tout pas réprimée, des règlements de comptes faisaient que cette mer calme qu'était devenu Alger ne changeait rien à l'évolution des faits.

L'exode se poursuivait.

Les « chefs » de l'O.A.S. (Gardy, Gardes, Pérez, Château-Jobert, etc.) se replièrent, surtout vers l'Espagne, avec un grand nombre de Français de la région d'Oran, et Alicante vit arriver un nombre important de bateaux de tout tonnage qui traversaient la mer tant bien que mal.

J'eus pas mal de contacts, à cette époque, avec le consul général d'Espagne, avec qui j'entretenais des relations confiantes en dépit — ou peut-être à cause — de ses relations avec l'O.A.S. Il a rendu service à maints Français en détresse, dont un assez grand nombre, souvent parmi les plus démunis, préféraient fuir vers l'Espagne qu'ils connaissaient souvent mieux que la France, où beaucoup n'étaient jamais allés. Les accords « O.A.S.-F.L.N. » du 17 juin ne changèrent pas grand-chose au déroulement de l'exode. L'O.A.S. avait déjà vécu dès ce moment-là et avait pratiquement perdu tout crédit.

A la fin de juin, tout était consommé et l'exode cessa faute de réfugiés.

Un pont aérien

Ces départs massifs changeaient complètement le contexte des accords d'Évian et devaient avoir immanquablement des conséquences à terme quant à l'application de ces derniers. Il fallait s'y attendre, sans doute, mais on pouvait espérer que le choc serait moins rude et la fuite moins générale dans des villes comme Alger, où il y avait un Français pour deux musulmans, ou Oran, où les deux communautés étaient en nombre à peu près égal. Il y avait, certes, parmi les Français d'Algérie beaucoup de salariés moyens et même petits, mais la grande majorité formait, en tout domaine, l'armature vivante du pays. Les chefs d'entreprise, directeurs, contremaîtres, cadres, personnels spécialisés, aussi bien dans le secteur agricole que dans le secteur industriel ou dans le « tertiaire », étaient souvent français et leur départ a fait plus de mal à l'économie que les attentats n'en ont fait aux personnes et aux biens. On dit souvent, après un grand malheur, que les survivants doivent faire face, parce que la vie continue... La vie continuait, certes, en Algérie, en juin, mais si peu... Le pays était exsangue, et l'effort qui s'imposera plus tard à lui, en matière économique, sera sans commune mesure avec celui qui fut nécessaire dans les autres domaines.

Un véritable pont aérien et maritime fit, en quelques jours, de la ville, du port, des aérodromes, autant de ruches bourdonnantes où l'activité se ralentissait à

Serge Attal

les réunions du soir se remettent à fleurir...

peine la nuit. Les lieux publics fermés rouvraient leurs portes les uns après les autres et l'on assista au remplacement des Européens enfuis par des Algériens à la tête de nombreux cinémas, cafés, restaurants, magasins (1)... Le transfert se faisait mystérieusement, de nombreux accords furent hâtivement passés... Quant à leur application, elle a été laissée au destin, qui ne fut pas toujours tendre pour les Européens. Mais il restait dix jours pour organiser le référendum et l'opinion était tout entière orientée vers la date du 1er juillet.

C'est la possibilité de sortir librement la nuit qui m'a semblé avoir, dès le 20 juin, le plus frappé la population des deux communautés. Il faut dire que le couvre-feu était devenu une institution algérienne depuis 1956 et que les enfants de moins de douze ans n'imaginaient le temps qu'en fonction de lui.

Les mystères de la nuit prenaient, pour eux, selon les cas, le visage des fellaghas ou l'uniforme français et les adultes en étaient le plus souvent au même point. L'A.F.P. avait fait, le 20 juin, une analyse instructive du couvre-feu à Alger en rappelant son évolution depuis le 16 mars 1956, date où un engin incendiaire sommaire détruisit un garage de la rue Valentin, marquant ainsi le début de la « bataille d'Alger ». La vie algérienne s'était complètement transformée — et Bab-el-Oued ne vivait plus à l'heure espagnole. Un corps de privilégiés s'était créé par la mise en vigueur des laissez-passer et une vie nocturne ralentie put subsister pendant six ans, dont à la fin l'O.A.S. chercha à bénéficier

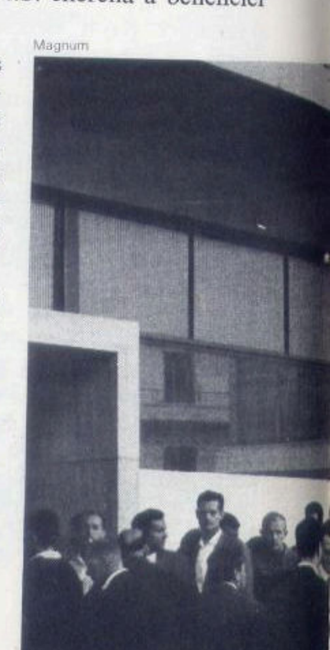
(1) Sans parler des appartements abandonnés, réoccupés par le flux incoercible d'une population incontrôlable.

Tesseyre/Paris-Match



A gauche : des forces de police mixtes sillonnent les rues des villes afin de faire régner l'ordre. Dans tous les commissariats, l'encadrement des Algériens avait été organisé. _A droite :_ en longues files, des pieds-noirs attendent devant les bureaux d'Air France pour obtenir des billets d'avion. Poussés par la peur et le désespoir, les Européens fuient massivement l'Algérie, par tous les moyens.

Magnum



A gauche : **le 3 juillet, Alger en liesse accueille triomphalement les membres du G.P.R.A., à l'exception de Mohamed Khider, démissionnaire, et de Ben Bella, en total désaccord avec le gouvernement provisoire algérien. Aux côtés de Krim Belkacem et de Ben Khedda se trouvent le commandant Azedine et, assis à côté du chauffeur, le vieux Mohand Ou el-Hadj, chef de la wilaya 3.** *A droite :* **la colonie algérienne de Paris célèbre l'indépendance. Dans ce bistrot du quartier de la Goutte-d'Or, on fête l'« Algérie libre » et son héros, le peuple algérien.**


Charles Courrière/Paris-Match

au maximum, en utilisant autant que possible des médecins, des fonctionnaires, des infirmières, etc., pouvant circuler à toute heure.

L'histoire du couvre-feu reflète fidèlement les péripéties de la guerre. Le 13 mai 1958, les barricades, le putsch d'avril 1961, se retrouvent dans son évolution. Après les « dix commandements » de Jean Morin, consécutifs au dernier Comité des affaires algériennes de 1961, fut instauré un couvre-feu particulier pour les véhicules (20 heures) et l'on imagine les problèmes que ces réglementations superposées pouvaient créer. Les 2 et 3 mai 1962, il fut fixé à 19 h 15 et à 18 heures... Sa suppression, le 19 juin, pour consacrer la détente, fut un événement.

Les nuits restèrent, en général, calmes, et la foule musulmane — ou européenne — sortait assez souvent pour rien, pour le seul plaisir de respirer librement à une heure tardive. Nous profitions de cette détente pour visiter tous les quartiers. Les parties de boules et les promenades interminables reprenaient, timidement pour les Européens, de façon de plus en plus « décontractée » pour les musulmans, qui croyaient à peine à la possibilité d'aller partout à n'importe quelle heure.

Une équipe solide

Les réunions le soir se remirent à fleurir et nous fûmes invités, pendant ces quelques jours, en bien des endroits où nous n'aurions eu ni l'idée ni la possibilité d'aller quinze jours plus tôt. Nous avons, à cette époque, plus que jamais pu constater combien les Français d'Algérie, tout en vivant activement ou non la politique O.A.S. de la terre brûlée, avaient fait disparaître, avec une rapidité stupéfiante, les traces des récents combats. Aussi bien les quartiers du centre que Bab-el-Oued, El-Biar, les hauts d'Alger, Hydra, Champ-de-Manœuvre, le quartier du « Mauretania », etc., et tous les anciens « points chauds », où les immeubles intacts avec leurs vitrines remises en état étaient, en avril, relativement peu nombreux, avaient repris leur ancien visage — mais il y avait moins de Français...

Quant aux services publics, ils fonctionnaient à grande allure et avec une précision inconnue depuis des mois.

Non que les agents et fonctionnaires eussent définitivement décidé de rester, mais leur statut leur permettait de « voir venir » beaucoup plus facilement que les « civils ». Ils étaient rattachés à quelque chose qui ne disparaissait pas. Les pouvoirs publics continuaient leur mission et, quand nous avons demandé à tous les agents de l'État et des services annexes d'organiser les congés et d'attendre sur place, pour ne pas laisser le pays dans l'abandon, que le scrutin d'autodétermination fût passé, ils sont en grand nombre soit restés, soit revenus en août. Il y avait encore en activité en Algérie, en juillet 1962, 45 000 fonctionnaires français et il a fallu attendre le début de 1963 pour n'en trouver que 18 000. Certes, la promotion musulmane se faisait, dans le début, souvent anarchiquement, mais la juxtaposition des communautés jusque dans la fonction publique put se réaliser sans trop de peine, et ce ne sont pas les quelques difficultés constatées après l'indépendance qui peuvent contredire cette analyse.

Quant aux membres des forces de l'ordre, tout se passait pour eux le plus simplement du monde. Tous avaient bien gagné le repos relatif dont ils profitaient enfin et le quasi-mixage des unités algériennes de la force de l'ordre ou des auxiliaires de la police avec les escadrons de gendarmerie, les C.R.S. ou les policiers encore à Alger se faisait sans heurts notables. Nous avions organisé dans tous les commissariats l'encadrement des Algériens par des Français et on ne peut pas dire que les choses aient mal marché. ▶



... et le "Club des Pins" retrouve son animation

Certes, cette organisation mixte aurait été beaucoup plus étendue et fructueuse si le terrorisme avait cessé au mois de mars, mais les nouveaux militaires ou policiers algériens étaient si pleins de leurs nouvelles missions régulières que leur adaptation fut beaucoup moins difficile que nous ne craignions.

Les Algériens avaient gardé ce vieux fonds de respect de la France qui pouvait se donner libre cours sans troubler leur amour-propre ni contrarier l'idéologie que le F.L.N. entretenait et proclamait. Tout cela avait fait qu'autour de nous une équipe solide et loyale ne cherchait qu'à obéir en nous prouvant qu'elle était digne de son uniforme... et de son destin.

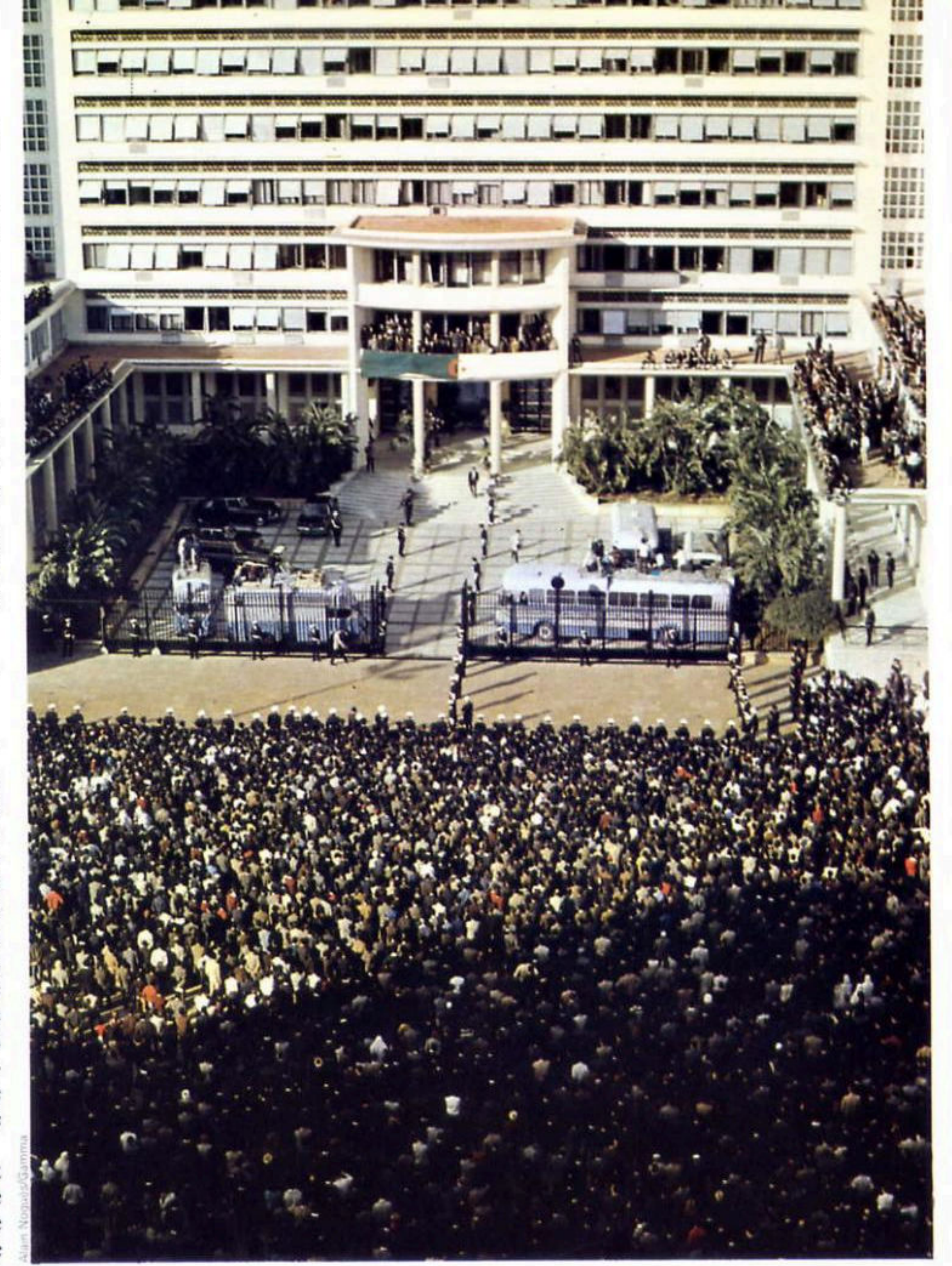
Paloudes et vin blanc

La zone autonome vivait dans la frénésie de la préparation du référendum et dans la joie de la fin du terrorisme. Pour l'instant, Azedine et Omar Oussedik poursuivaient méthodiquement leur politique de réorganisation de la zone, liée à la mise en place des nouveaux « policiers » et au maintien du « moral » des ressortissants algériens par la poursuite de l'activité sociale, menée en liaison avec les autorités algériennes et françaises. Les leaders F.L.N. d'Alger avaient, en effet, supérieurement compris que la qualité de l'esprit public est fonction de la marche normale de la vie sociale.

C'est pour cela qu'ils s'intéressaient activement à tout ce qui concernait cette vie et palliaient les carences diverses que le terrorisme avait laissées çà et là comme résidu, en renforçant les organisations existantes et en en créant même quand il n'y en avait pas. Rondes, surveillance du ramassage des ordures ménagères, nettoiement, contrôle allégé de la circulation... il ne se passait pas de jours qu'un message ne vînt me signaler une anomalie...

La tâche était facilitée parce que l'armée française avait tout à fait, après le 17 juin surtout, reconquis la confiance des musulmans, qui se plaçaient facilement sous sa sauvegarde. Il faut bien dire que l'armée nationale populaire, en pleine formation, effrayait encore un peu les populations musulmanes et c'est quand elles ont constaté que la fraternisation avec l'armée française existait sur le terrain que la détente fut totale. Quant à l'armée algérienne, elle s'adaptait peu à peu à ses nouvelles missions et l'on peut supposer que si des désaccords n'avaient pas surgi au sein du G.P.R.A. après le 1er juillet, son adaptation à des tâches pacifiques et son intégration dans la nouvelle hiérarchie eussent été facilitées.

Il suffit de se rappeler qu'en France, en 1944, c'est la poursuite de la guerre qui a permis, si l'on peut dire, une intégration des anciens maquisards de façon relativement rapide : ils sont revenus militaires d'active ou de réserve, anciens combattants, après avoir lutté contre une puissance étrangère combattue par les Alliés. En Algérie, rien de tel ne se produisit et, après l'indépendance, le problème des anciens *moudjahidin* resta actuel parce qu'on n'en avait plus l'emploi et que le retour à la vie civile était entravé par une gigantesque crise économique que le départ des Français avait rendue dramatique.



Alain Nogues/Gamma

L'Algérie française n'est plus. Tout le long du balcon du G.G., un immense drapeau vert et blanc a été tendu. En bas, sur ce qui est devenu l'esplanade d'Afrique, des foules nouvelles. C'est fête aujourd'hui, à Alger...

Le signe du retour au calme, nous le trouvâmes aussi à Sidi-Ferruch. Il y a, à Sidi-Ferruch, à 30 km à l'ouest d'Alger — lieu de débarquement de l'armée française, le 14 juin 1830 — un vivier naturel où l'on venait d'Alger et même de beaucoup plus loin, pour déguster toutes sortes de coquillages et savourer le vin blanc de la Mitidja. Le terrorisme avait raréfié les clients et, jusqu'au 17 juin, ce lieu, particulièrement agréable, dans le prolongement presque ininterrompu de plages qui s'étendent depuis Alger — et où le Club des Pins est une des plus célèbres —, était assez peu fréquenté. Après le 20 juin, il y eut une foule innombrable. Français et musulmans se vengeaient sur les homards, les palourdes et le vin blanc... de leurs angoisses des mois passés. Les plages regorgeaient de baigneurs, le bruit était infernal, et je dus, un soir, jouer des coudes pour nous faire servir, dans la bonne humeur et la joie retrouvées. Toute cette agitation était sans doute artificielle et un peu fébrile, mais il faut croire que c'est ainsi que la vie prend sa revanche quand la mort a été trop longtemps présente et victorieuse. H

Vitalis CROS

LA MORT DU 4e R.T.





Coll. Goubard   Riboud/Magnum

Ci-dessus, à gauche : **le 4e R.T. défile, drapeau en tête, dans les rues de Berrouaghia. Ce régiment au passé prestigieux n'a plus alors que quelques mois à vivre.** ***Ci-dessus à droite :*** **l'Algérie fête son indépendance.** ***Ci-dessous :*** **l'insigne du 4e régiment de tirailleurs.**



Le 8 juin 1961, à Djelfa, je reçois des mains du colonel Sagon, mon ancien de Saint-Cyr et mon ami, le drapeau du 4e régiment de tirailleurs, en signe de passation de commandement.

Ce régiment c'est, pour les anciens de « l'armée d'Afrique », l'héritier du prestigieux 4e régiment de tirailleurs tunisiens créé peu après l'instauration du protectorat et qui, depuis, a glané sur tous les champs de bataille ses onze citations à l'ordre de l'armée — un des plus riches tableaux des armées françaises. C'est le régiment du Belvédère, qui, en janvier 1944, après huit jours et huit nuits d'incroyables efforts et au prix des deux tiers de ses effectifs, arracha cette position clef aux meilleures troupes de l'armée allemande d'Italie. Lorsque fut proclamée l'indépendance de la Tunisie, il perdit tous ses cadres et tirailleurs tunisiens. Puis, transféré en Algérie, ses rangs furent, à partir de 1959, regarnis par d'autres tirailleurs, algériens cette fois. Pour la plupart, ce sont de jeunes appelés et le régiment n'a pas encore atteint la valeur du vieux 4e R.T.T., mais le colonel Sagon, aidé d'un excellent encadrement, en a déjà fait une unité solide et ardente dans la lutte contre les fellaghas au milieu du sévère Atlas saharien, et c'est avec joie et fierté que j'en prends la tête.

Mais aussitôt après les cérémonies, après ▶

ces trois années fertiles en coups de théâtre

le traditionnel repas de corps et le départ des autorités, mon premier acte de commandement est de réunir tous mes officiers, car je tiens à profiter de leur rassemblement exceptionnel pour, immédiatement, leur exposer clairement mes objectifs, mes méthodes et mes opinions.

Je le juge d'autant plus indispensable que le « putsch des généraux » n'est pas encore bien loin — six semaines — et quoique le loyalisme du 4e tirailleurs n'ait jamais fléchi, si peu que ce fût, le régiment a quand même, comme tous les autres, été secoué par l'événement.

Aussi, quand, au cours de mon allocution, j'aborde le sujet, c'est sans ambages que je fixe à mes cadres leur ligne de conduite :

« Il y a quelques jours, le putsch. L'an dernier, les barricades. Bientôt, ne nous faisons pas d'illusions, des décisions qui seront pour nous, les Africains, autant de déchirements.

» Dans d'aussi graves circonstances, notre devoir de soldats reste simple. Tant que nous avons l'honneur de porter l'uniforme, nous sommes des serviteurs de l'État, d'un État voulu et soutenu par la nation, et nous n'avons d'autre voie à suivre que d'exécuter loyalement et fidèlement ses ordres. Avec ce devoir, notre conscience d'officiers ne peut entrer en conflit.

En lisière du Sahara

» Mais il se peut que le désaccord surgisse au niveau de notre conscience d'hommes et de citoyens, au niveau des sentiments. Dès lors, si l'un de vous en venait à ne plus pouvoir obéir, il n'a qu'une seule issue. Non pas la rébellion ni la désertion, mais qu'il abandonne son képi et reprenne le chapeau mou, retrouvant alors son libre arbitre.

» Que celui-là, s'il s'en trouve, vienne me trouver sans crainte. Je ne lui en voudrai pas et je l'aiderai, au contraire, à résoudre ses contradictions et son problème. »

Les visages de mes auditeurs ne trahissent aucune réaction. Je m'y attendais. J'ai beau être connu dans toute la zone Sud algérois, où je suis depuis plus de trois ans, ces trois années-là, précisément, ont été trop fertiles en coups de théâtre pour qu'un nouveau chef soit accepté avant d'avoir été longuement observé et jaugé. Il faudra des semaines avant que la confiance s'instaure, toujours plus étroite, entre mes cadres et moi, et je saurai seulement vers la fin de l'été que mes propos ont porté, lorsqu'un officier viendra me trouver pour déposer une demande de démission et me demander de la faire aboutir.

Beaucoup plus tard, lorsque, l'année suivante, la lutte contre l'O.A.S. battra son plein, j'aurai une autre preuve de cette confiance, dans un contexte si délicat qu'il touche au domaine privé de chacun. Un soir, un de mes plus solides capitaines, dont la compagnie est alors à la disposition d'un commandant de secteur, arrive en trombe à mon P.C., visiblement troublé. Ordinairement calme et taciturne, le voici excité et volubile. « Mon colonel, je viens de recevoir l'ordre d'encercler, avec ma compagnie, une ferme où, d'après un renseignement, se trouverait un groupe O.A.S. armé et de le sommer de se rendre. S'il fait usage de ses armes, je dois lui faire tirer dessus. Et ça, je ne pourrai jamais! » Je réfléchis rapidement. « Et votre lieutenant en premier ? — Il exécuterait l'ordre à contrecœur, mais il obéirait. — Bien, lui

Coll. Goubard



Coll. Goubard

Ci-dessus : le général Goubard (alors colonel) passe ses troupes en revue : « Une ambiance de grisaille, d'atonie, de résignation. » *Ci-contre à gauche :* le général Ailleret, au premier plan, en compagnie du général de Menditte. Appelé à d'autres fonctions, Ailleret fut remplacé par le général Fourquet, nommé commandant supérieur des forces en Algérie le 18 avril 1962. *En haut à droite :* pour éviter tout incident, les troupes ont été consignées pendant la durée des fêtes de l'indépendance. *Ci-contre à droite :* l'hiver à Berrouaghia, petite ville située à l'emplacement d'un ancien poste militaire romain, et où se trouvait le cantonnement du 4e R.T.

dis-je, j'ai justement besoin d'un officier supplémentaire à mon P.C., pour une mission temporaire, et c'est vous que j'ai désigné. Le lieutenant X... commande provisoirement la compagnie depuis midi. » Au début de la nuit, nous apprenons que l'ordre est annulé. Mais notre soulagement se change vite en regret. Car les fellaghas, qui n'ont pas nos scrupules, prennent en chasse le groupe O.A.S., le retrouvent et le détruisent.

Mais cela, c'est un avenir que, le 8 juin 1961, nous discernons mal. En attendant, dès le lendemain, les opérations reprennent. Le 4e R.T. a une mission presque uniquement opérationnelle, avec peu de tâches territoriales. Son rôle est, avec les autres troupes des secteurs de Djelfa et de Bou-Saada, de rechercher inlassablement un adversaire, coriace encore en lisière du Sahara, beaucoup plus dilué ailleurs, mais dont le principal souci est de survivre.

L'opération « O.M.R. »

C'est que personne, dans les deux camps, n'ignore que des conversations se poursuivent, avec des hauts et des bas, entre le G.P.R.A. et le gouvernement français. Aussi les fellaghas cherchent-ils, pour durer, à se rendre invisibles et insaisissables. En novembre, l'opération « O.M.R. », déclenchée aux confins des secteurs de Médéa, d'Aumale et de Bo-



Huot



Coll. Goubard

ghari, et dont le général commandant la zone Sud algérois m'a confié le commandement, est un fiasco complet. Malgré des troupes nombreuses, souples et rapides, qui fouillent mètre par mètre une très vaste région, rien n'est découvert, sinon quelques malchanceux collecteurs de fonds ou d'infortunés agents de liaison, littéralement déterrés des caches où ils se dissimulent.

Un détail, savoureux et symptomatique. Quelques maires musulmans des communes traversées montent à mon P.C. Thé. Politesses. Au bout d'un long moment : « Toi, me disent-ils, tu ne commandes pas des harkis ? — Non, des tirailleurs. — Oui, oui, nous pensions bien. — Ah! Pourquoi ? — Ils paient les poulets. » Ce qui tendrait à prouver, me dis-je, que les tirailleurs ont bien changé depuis les dernières campagnes. Mais la discipline et la bonne tenue des « réguliers » seront, plus tard, portées à leur actif.

Malgré ce que l'on apprend parfois des pourparlers, le régiment n'a guère le temps d'en discuter, car il continue à sillonner le djebel et, de plus, dans les derniers mois de 1961, le P.C. et toute la base sont transférés de Djelfa à Berrouaghia, toujours sur la R.N. 1 mais, cette fois, sur les pentes sud de l'Atlas tellien. A la manière des tirailleurs on s'installe pour l'éternité, sans se douter qu'au printemps on déménagera de nouveau.

Plusieurs compagnies se transportent dans la même région. Mais l'une d'elles reste dans le Sud, une autre, spécialisée dans les héliportages, stationne en permanence sur le terrain d'aviation de Paul-Cazelles, au milieu des hauts plateaux, et deux compagnies encore sont mises en place à Aumale.

Mais si, devant tant de tâches, les péripéties des conversations franco-algériennes ne paraissent guère affecter le comportement extérieur du 4ᵉ R.T., le régiment n'en pense pas moins. Officiers et sous-officiers de carrière particulièrement attachés à l'Algérie française, appelés européens plus proches des sentiments de la métropole, musulmans soucieux de l'avenir, tous sont préoccupés par le tour que prendront les événements.

Toutefois, le tonus des troupes ne baisse pas et il faut le cessez-le-feu unilatéral décidé en février 1962 par la France pour que change l'aspect, sinon le rythme, des opérations. Il n'est plus question de courir sus aux fellaghas, mais on continue à se montrer beaucoup, non sans, peut-être, chez certains, le secret espoir d'une provocation, voire d'une simple imprudence, de l'adversaire. Prudent et discipliné, celui-ci se tient coi et, le 19 mars, c'est la publication des accords d'Évian et le cessez-le-feu définitif.

On s'y attendait trop. Pas de surprise ni même de réaction. Aucune joie, en tout cas, sauf peut-être celle des appelés européens qui l'extériorisent peu, pris comme ils le sont dans l'ambiance de grisaille, d'atonie, de résignation de l'ensemble des troupes.

Les choses se compliquent

Au reste, pour le 4ᵉ tirailleurs, passé presque insensiblement des opérations aux « tournées de présence », la routine se poursuit. Mais, depuis le 19 mars, une différence importante : maintenant, l'ancien adversaire se montre. Il foisonne même. Et là où nous savions qu'il n'y avait plus auparavant que quelques hommes — dont nous savions les noms — et quelques armes — dont nous avions les numéros —, nous voyons en quelques semaines, voire en quelques jours, les effectifs se multiplier, s'enfler de façon extraordinaire. Les résistants de l'après-dernière heure affluent au maquis. Et le Mongornon, extrême pointe orientale de l'Ouarsenis, autrefois zone de refuge de la rébellion en raison d'une géographie particulièrement rébarbative, puis terrain de chasse des commandos français, devient ouvertement une place d'armes où les *djounoud* se comptent, se recrutent, s'assemblent... et où, un jour, la compagnie portée du 4ᵉ R.T., très mobile et fortement armée, se trouve inopinément en face d'une force importante. La détermination de part et d'autre est très ferme et l'incident est évité de peu.

Mais d'autres soucis apparaissent, car si, depuis quelques mois, le combat contre ▶

deux tirailleurs, lors d'u







Photos coll. Darmon

◄ **Réfection de la route Djelfa-Laghouat : décembre 1960-décembre 1961. Djelfa servit de base au 4e R.T. avant que le régiment fût transféré à Berrouaghia. Pendant des mois, les tirailleurs, avec les autres troupes du secteur, avaient sillonné la région, à la recherche des *djounoud,* qui, pour durer, s'étaient rendus invisibles.**

la rébellion perdait de sa violence, la lutte contre l'O.A.S., en revanche, s'intensifiait.

Le 26 mars, on le sait, c'est le drame sanglant de la rue d'Isly. Les compagnies qui y ont été mêlées sont envoyées à Courbet-Marine, à quelques kilomètres à l'est de Rocher-Noir. C'est là que se poursuit l'enquête que j'ai aussitôt réclamée, et ma présence y est souvent nécessaire.

Or commander un régiment maintenant étiré sur près de 450 kilomètres pose des problèmes, et voici que les choses se compliquent encore. Pendant l'absence d'une compagnie, deux tirailleurs de garde au cantonnement s'emparent de deux armes mal surveillées et disparaissent. Deux autres, au cours d'une patrouille aux abords de Rocher-Noir, font quelques pas hors du chemin et s'effacent dans la nuit, avec leurs armes. C'est le début d'une crise pendant laquelle chaque compte rendu matinal, ou presque, signale une ou plusieurs désertions.

Naturellement, des mesures sont prises aussitôt : contrôle draconien des armes, surveillance discrète mais attentive des tirailleurs, quarts et rondes assurés uniquement par des gradés européens. Mais les cadres, qui ont, à juste titre, accordé tant de leur estime et de leur confiance à leurs hommes, répugnent à appliquer ces précautions avec toute la rigueur nécessaire. Il faudra que je me résolve à punir deux de mes meilleurs capitaines — et à le faire savoir — pour que ces mesures commencent à produire leur effet.

Mais plus qu'à la coercition et à la répression, je crois à la persuasion et à la participation. Je suis sans arrêt sur les routes, visitant chacune de mes compagnies deux à quatre fois par mois, suivant leur éloignement. Là, je les rassemble, leur parle, les interroge. Les tirailleurs craignent, sans doute, les représailles des fellaghas si l'on en vient à l'indépendance. Mais ils ont peur aussi d'être envoyés en bloc en France ou bien — conséquence du 26 mars — de voir le régiment dispersé. L'incertitude et l'appréhension les rongent et les rendent perméables à l'appel des sirènes — *djounoud*, propagandistes, mais aussi parents ou amis — qui les pressent de rejoindre les rangs du F.L.N.

Il me faut savoir ce que la France va leur proposer. Mais la voie hiérarchique est lente et le temps presse. A Rocher-Noir, à Reghaïa, chez le commandant en chef, au corps d'armée d'Alger, je m'informe. J'apprends que des mesures vont être prises, qui permettront à chaque militaire musulman de faire son choix et de prendre sa décision. Pour incomplets et fragmentaires que soient mes renseignements, je les transmets moi-même à mes hommes, bribe par bribe, au cours de mes tournées.

La confiance renaît quelque peu

Les tirailleurs sont sensibles à ces informations, la peur de l'inconnu s'estompe, l'anxiété décroît. Bientôt, certaines des mesures que je leur avais annoncées deviennent effectives. La confiance renaît quelque peu, le calme revient. Les désertions se stabilisent, puis décroissent. Au 4e tirailleurs la crise est pratiquement terminée.

Cependant, le problème reste assez important pour que le général Fourquet, qui vient de succéder au général Ailleret comme commandant en chef, convoque dans son bureau les chefs de corps des principales unités musulmanes, afin de connaître directement la situation de leurs régiments et de parler des remèdes.

Je suis le plus ancien et, de plus, le général Fourquet, qui m'a déjà vu pour l'affaire de la rue d'Isly, me connaît un peu. C'est à moi qu'il donne le premier la parole.

Penaud, j'annonce une cinquantaine de désertions et presque autant d'armes perdues, dont un fusil mitrailleur. Je ne suis pas fier. Puis j'expose brièvement les

patrouille près de Rocher-Noir, s'effacent dans la nuit avec leurs armes


Paris-Match

◀ Partout où la France a combattu, on trouve des tirailleurs. Ils se sont battus sur tous les champs de bataille avant de regagner le djebel natal. Pendant le conflit algérien, ils ont été ardents et loyaux au feu avant que certains, gagnés par l'incertitude et la peur de l'avenir, répondent à l'appel des sirènes du F.L.N.

mesures concrètes que j'ai fait prendre pour enrayer le mouvement. Enfin, je termine en insistant sur la nécessité de prendre rapidement les décisions concernant l'avenir des militaires musulmans et de les leur faire connaître le plus tôt possible

A leur tour, les autres chefs de corps font leur confession publique, et ce que j'entends me stupéfie. Absorbés tous par nos multiples tâches, nous vivons chacun dans notre microcosme personnel sans trop nous préoccuper de ce qui se passe chez le voisin. Et mes camarades citent des chiffres plusieurs fois supérieurs aux miens. Dans un régiment, à la désertion s'est ajoutée une crise O.A.S. Dans un autre, au cours d'une sortie, un véritable combat s'est engagé entre sections dissidentes et sections loyales. Le mal est grand.

Lorsque les colonels ont terminé, le général Fourquet parle. Après nous avoir conseillé d'appliquer tous, parmi les mesures de sauvegarde que nous venons d'exposer, les plus efficaces d'entre elles, il nous trace les grandes lignes des décisions gouvernementales qui vont être prises et, à notre grand soulagement, il nous assure que leur mise en application est proche.

Très schématiquement, trois options vont être offertes à nos musulmans. Ceux qui désireraient quitter l'armée française pourront le faire dans des conditions qui tiendront le plus grand compte des droits acquis et même les amélioreront : abaissement du nombre d'années de service exigible pour les retraites d'ancienneté ou proportionnelles, et, pour ceux qui néanmoins ne rempliraient pas les nouvelles conditions, résiliation de contrat avec versement d'un pécule parfois important. Ceux qui voudraient continuer à servir dans l'armée française et en France seront réunis dans des unités qui seront immédiatement transférées en métropole. Enfin, ceux qui préféreraient ne pas aller en France, mais servir quelque temps encore dans l'armée, notamment pour parfaire l'ancienneté nécessaire pour la retraite, pourront, pendant quelque temps encore, le faire en Algérie.

« Où voulez-vous être enterré? »

Reprenant mon bâton de pèlerin, j'annonce aussitôt ces décisions. C'est, parmi mes tirailleurs, un intense soulagement, car ils savent enfin ce qui leur est offert. Mais c'est aussi, souvent, un nouveau sujet de perplexité car que choisir? Politiquement, l'indépendance paraît inéluctable, mais néanmoins tout n'est pas joué. Financièrement, la question mérite réflexion. Beaucoup demandent conseil à leurs cadres. Je reçois ainsi plusieurs officiers musulmans, dont certains appartiennent d'ailleurs à d'autres régiments. Mais l'enjeu personnel de chacun est trop important pour leur donner un conseil précis ou leur proposer une solution, qu'ils suivraient probablement, quitte à être plus tard en droit de nous le reprocher. Je m'efforce seulement de passer en revue avec eux tous les aspects de leur problème et de m'assurer qu'ils en ont bien saisi toutes les implications et toutes les conséquences. A eux ensuite, et à eux seuls, de faire leur choix. Mais il faut parfois aller très loin. A l'un d'eux qui m'avoue qu'il sera incapable de prendre une décision, je demande à brûle-pourpoint : « Où voulez-vous être enterré? » « A Messaad », me répond-il sans hésiter. Ce sera un élément déterminant.

Très vite, comme l'a promis le général Fourquet, les nouvelles mesures sont mises en application. Le 4ᵉ R.T. va devoir rendre à la vie civile quelques centaines de musulmans et je tiens à ce que tout se passe parfaitement. Je fais préparer, dans les compagnies et à mon P.C., une chaîne de démobilisation où l'on essaiera de tout prévoir pour que les opérations se déroulent avec ordre, méthode et rapidité. ▶



J.-P. Lavalette

Certains tirailleurs ont demandé à être rendus à la vie civile ; d'autres, nombreux, restent avec leur régiment. C'est alors l'embarquement pour rejoindre la métropole.

... et le "pot d'adieu" deviendra une tradition

Pour éviter tout incident, je prescris que ceux qui partent n'auront pas de contact avec ceux qui restent. Et pour éviter d'éventuelles désertions de dernière minute, des consignes discrètes et efficaces sont établies, à l'exclusion des précautions ostentatoires, des contrôles pesants ou des surveillances vexantes. Les démobilisables de chaque compagnie, accompagnés de leurs cadres habituels, passeront deux journées à Berrouaghia. Là, ils procéderont à toutes les opérations administratives déjà préparées dans les compagnies, restitueront leur paquetage, échangeront leur habillement militaire contre des vêtements civils, percevront les sommes dues et seront ensuite, munis de leur billet, embarqués par voie ferrée ou routière vers la destination qu'ils auront désignée.

Dès le passage de la première compagnie, je suis entièrement rassuré. La chaîne de démobilisation montée par le capitaine-major fonctionne à la perfection, sans accrocs ni lenteurs. Et si l'on pouvait craindre une certaine tension entre les partants et les restants, je suis vite détrompé. L'esprit est excellent de part et d'autre. Avant le premier départ, un tirailleur déjà en civil demande à être reçu et, au nom de ses camarades, me déclare : « Mon colonel, nous partons, mais, si tu permets, nous donnons une petite fête pour les autres qui restent. Et toi, tu viens si tu veux. » Je n'hésite pas une seconde à donner l'autorisation demandée et à accepter l'invitation. L'ambiance est détendue, chaleureuse même et ce « pot d'adieu », imité par les compagnies suivantes, devient une tradition. Une autre fois, un incendie s'étant déclaré au pénitencier de Berrouaghia, les démobilisables en cours d'embarquement sursoient spontanément à leur départ pour prendre part aux secours.

Le cœur lourd

En quelques jours, le régiment perd de la sorte quelque 800 à 1 000 hommes — je cite de mémoire. Nous les voyons partir avec regret, mais aussi avec appréhension. Qu'adviendra-t-il d'eux dans les zones, de plus en plus étendues, contrôlées par l'A.L.N., ou après l'indépendance ?

En fait, les « réguliers » souffriront relativement peu. Certes, ils paieront leur loyauté envers la France mais cette loyauté même — n'oublions pas qu'au 4e R.T. la plupart des tirailleurs étaient des appelés — est admise par l'ancien adversaire. Je sais bien que tel caporal-chef, parti avec un pécule de près d'un million d'anciens francs, s'est retrouvé pratiquement sans un sou. Je sais bien que la réinsertion dans la vie économique a été difficile et, pour ceux qui touchent une retraite — d'ailleurs figée une fois pour toutes au taux de 1962 — quasi impossible, bien que j'en connaisse qui ont retrouvé un emploi. Mais j'attends toujours la preuve des sévices qu'auraient subis mes anciens subordonnés, en soulignant, bien entendu, encore une fois, que je ne parle que des réguliers et du 4e tirailleurs.

La ponction qu'a subie le régiment, les départs — moins nombreux — pour le 1er tirailleurs, qui va rejoindre la France, posent des problèmes de réorganisation. Ces problèmes, le 4e R.T. va, quittant Berrouaghia, les résoudre à Boghari, où il commence de nouveau à s'installer pour toujours lorsque, dans les derniers jours de mai, arrive brusquement l'ordre de dissoudre le régiment pour le 31 mai. Inutile de préciser que des opérations de dissolution, cela demande du temps. Aussi la pendule reste-t-elle arrêtée — à l'instar, paraît-il, de certaines assemblées — du 31 mai 1962 à 24 heures jusqu'à la mi-juin...

Alors je vais, le cœur lourd, porter au Service historique de l'armée, à Vincennes, le drapeau du 4e régiment de tirailleurs, tournant ainsi la dernière page de l'histoire de ces magnifiques unités de l'armée d'Afrique qui ont apporté tant de dévouement et de gloire à la France. H

Général GOUBARD

FRANCE-ALGÉRIE


Ch. Courrière/Paris-Match

Pour mettre fin à une guerre qui n'osait pas dire son nom, il fallait un traité qui n'osât pas davantage dire le sien. Ce traité reste, aux yeux des juristes, un monstre bizarre : réalité et fiction s'y mêlent étroitement, tout le monde sauve la face, mais pas pour longtemps...

Ajoutons toutefois que ce péché originel n'aura pas la responsabilité des déboires qui suivront : ils sont inscrits dans les douloureuses épreuves de la période transitoire.

Ho Chi Minh répétait que, lorsque les Américains décideraient de quitter le Vietnam, il était prêt à étendre sous leurs pieds le tapis rouge des hôtes officiels.

Les accords d'Évian, c'est un peu cela.

Lorsque de Gaulle accepte, en 1961, la dernière des exigences fondamentales du F.L.N., tout devient possible.

On négocie sur la base des revendications avancées en 1954-1956, c'est-à-dire sur la base d'une Algérie indépendante, Sahara compris, sans lien organique avec la France, ni statut particulier de la minorité européenne, et avec le seul F.L.N., qui représente l'ensemble de la population algérienne.

Que peut alors offrir la France ? Partir rapidement, aider à mettre en place et à faire fonctionner un pouvoir issu assez directement du G.P.R.A. ! En échange, les négociateurs français obtiennent de pouvoir gonfler un peu artificiellement les

(Suite page 3192)

Grâce à de Gaulle, une nouvelle Algérie est née. Mais déjà, elle se trouve à l'épreuve du pouvoir. Pour Ben Bella, arrivé peu après, c'est l'heure du coup de force.


Riboud/Magnum





Georges Vidieu

Fête des drapeaux à Timimoun, fête à laquelle participent toutes les *zaouïas* (établissements religieux d'enseignement) de la région.

Bouteflika parlera de "mariage de raison"

(Suite de la page 3189)

garanties accordées à la minorité européenne, ce qui aidera à faire accepter la fin de la guerre à l'opinion française. Ils obtiennent aussi un certain nombre de facilités militaires et de bases, de Mers el-Kébir à Reggane.

Les demandes des militaires : bases nombreuses, longs délais, ne sont certes pas satisfaites, mais elles ont semblé bien souvent excessives même aux négociateurs.

Il fallait essentiellement conserver, estimait de Gaulle, une grande base navale en Méditerranée, après la perte de Bizerte, des relais aériens pour pouvoir intervenir rapidement en Afrique noire, et surtout les bases sahariennes nécessaires à la poursuite des expériences nucléaires.

Ces raisons seront d'ailleurs rapidement périmées : les nouvelles données stratégiques feront de Mers el-Kébir une souricière, les avions de transport de troupes pourront joindre les bases militaires africaines sans escale, et la France pourra se passer du polygone de tir de Reggane.

C'est une des raisons pour lesquelles la coopération militaire se développera sans problème! Toujours est-il qu'en attendant, Louis Joxe décrira la présence militaire française comme « la garantie des garanties ».

Un pied dans la place

La France obtient enfin, et c'est l'essentiel, de lier assez fortement la future économie algérienne à la sienne. C'est dans ce domaine que les concessions algériennes sont les plus fortes : maintien quasi intégral du code pétrolier saharien, protection de l'ensemble des droits acquis, libre circulation de la main-d'œuvre et des capitaux, collaboration au plus haut degré des organismes financiers respectifs, etc.

Respectés, ces accords doivent entraîner l'Algérie sur la voie d'une économie mixte, peu novatrice, très liée à l'Europe et largement dépendante, dotée de touts les caractères d'un « bon État libéral wilsonien », dira un chroniqueur de l'époque.

Si la discussion sur les modalités de la période transitoire est longue, difficile et complexe, c'est bien parce que cette période préfigure assez largement, pense-t-on, la nature du pouvoir futur dans le pays. Être associé à ce pouvoir provisoire, c'est avoir déjà un pied dans la place.

C'est tout cela qui constitue l'essentiel de la négociation, et donc l'essentiel de l'accord entre les deux parties.

Mais la France a toujours affirmé qu'elle ne négociait pas sous la pression des armes, qu'elle ne reconnaissait le G.P.R.A. que comme organisation extérieure de la rébellion, et non pas comme gouvernement. On conserve donc deux fictions, celle du maintien de la souveraineté intégrale de la France jusqu'au référendum et celle du libre choix des populations.

Puisqu'on reconnaît, implicitement du moins, au G.P.R.A. la qualité de belligérant, le seul acte international est l'accord de cessez-le-feu. Pour le reste, il s'agit de déclarations gouvernementales, c'est-à-dire des décisions unilatérales du gouvernement français, qui n'obligent en droit que lui-même. Elles sont intégrées au droit positif de notre pays après le référendum du 8 avril, sans qu'on utilise à aucun moment la procédure et les formes prévues pour les accords internationaux.

En droit, à ce moment-là, il n'y a d'obligation que pour la France, le cessez-le-feu mis à part. Et l'un des négociateurs des « accords » affirme qu'il n'y faut voir « rien d'autre qu'une affiche électorale commune » entre la France et le F.L.N.

Quelques mois plus tard, pourtant, les autorités françaises considèrent ces déclarations unilatérales comme un traité international en bonne et due forme. Le Conseil d'État, après avis en ce sens du ministère des Affaires étrangères, les applique comme un traité. Les juridictions civiles font de même lorsqu'elles ont, par exemple, à rétablir entre Algériens

◀ Ben Khedda regarde le drapeau algérien flotter sur Alger. Il énonce des idées sages que personne n'écoute. Dépassé par la situation, il s'enferme dans la solitude. Il ne compte déjà plus à Alger, où la wilaya 4 impose sa loi...

J.-C. Sauer/Paris-Match

L'A.L.N. a participé au défilé de l'indépendance. Depuis les accords d'Évian, elle a vu grossir ses effectifs de « supplétifs » qui ont cherché à se dédouaner en rejoignant le camp des gagnants.



◀ Ignorant la course au pouvoir qui se déroule, le peuple algérien continue à manifester sa joie. Dans toutes les villes, des cortèges défilent pour fêter l'indépendance et les femmes ne sont pas, de loin, les moins enthousiastes.

Les Algériens qui s'étaient repliés au Maroc et en Tunisie retournent dans leur pays, maintenant que la guerre est finie. Poussant devant eux leurs troupeaux, des réfugiés passent le barrage électrifié. Bientôt, ils auront retrouvé leurs villages.

Gamma



Marc Riboud/Magnum



Chanu



Lefèvre/Paris-Match

et Français l'égalité des droits sociaux prévus par ces accords.

Conformément à la Charte des Nations unies, la France dépose les accords au registre des traités que tient le secrétaire général de l'O.N.U. La qualification de traité, il est vrai, donne au gouvernement français une grande marge de manœuvre : la classique théorie des « actes de gouvernement », familière aux juristes, permet aux juridictions administratives de se déclarer incompétentes lorsqu'un particulier exige l'application d'un traité qui lui ouvre des droits. C'est le moderne visage de la théorie de la raison d'État...

Alors pour expliquer ce subit changement de nature, les professeurs de droit cherchent le moment où le consentement national algérien a pu transformer l'acte unilatéral en contrat; avant l'indépendance, ce n'était pas possible, car l'Algérie n'était pas un État; après l'indépendance, il n'y a eu aucune démarche officielle. C'est donc le référendum d'autodétermination du 1er juillet qui a constitué, disent-ils, la ratification algérienne de ces accords. Ce qui revient à dire que les votants du 1er juillet avaient le choix entre deux solutions : le *statu quo ante*, ou l'indépendance dans le cadre des accords. Et c'est ce qu'exprime la position algérienne ultérieure : les accords d'Évian sont le prix de l'indépendance!

C'est un accord politique que nous respecterons, déclare Ben Bella en 1962. Mais il n'est pas question d'en laisser la lettre anéantir l'esprit. C'est pourquoi les textes n'ont jamais été introduits formellement dans le droit algérien comme ils le furent dans le droit français par le vote du 8 avril. C'est pourquoi aussi il en est si peu fait mention dans les lois algériennes; à part le code de la nationalité de 1963, la jurisprudence algérienne ne les mentionne que rarement. Ils doivent être réaménagés en fonction de l'évolution des circonstances, comme tout accord politique, c'est-à-dire, en fait, en fonction des rapports de force.

Sans espoir de retour

Ni chiffon de papier ni Bible, mais une sorte de contrat, celui d'un « mariage de raison », selon la formule de Bouteflika, entre les deux pays. Et Ben Bella ajoute, le 4 avril 1963 : « Lorsqu'on s'arme de textes contre nous, nous nous armons de la morale socialiste de notre pays. » L'histoire de ces accords serait-elle celle d'un malentendu?...

Les négociateurs de 1962 avaient le choix entre deux possibilités : ou bien définir de façon très générale ce que pourraient être les bases des relations futures des deux pays, ou bien régler longuement et dans le détail ces mêmes relations, en consacrant à chaque secteur d'activité un texte précis et dans toute la mesure du possible exhaustif, à la façon minutieuse des actes notariés.

C'est la seconde solution qui fut choisie, parce que l'on n'efface pas en quelques semaines la méfiance née de sept ans de guerre et de cent trente ans de colonisation, et parce que l'opinion française, inquiète quant à l'avenir des pieds-noirs, voulait des textes précis.

A faire ce choix, on courait un risque, celui que des événements futurs ne vinssent changer de fond en comble la situation, vidant progressivement les textes de leur contenu et de leur intérêt.

Personne, en fait, ne prévoyait qu'entre mars et juin l'immense majorité des Européens d'Algérie, assiégeant aérodromes et ports, quitterait l'Algérie sans espoir de retour et laisserait le nouvel État quasiment sans cadres ni structures.

L'économie des accords était tout à fait différente. Elle supposait le maintien d'une bonne partie des Européens, au moins pour quelques années. A partir de cette supposition, le schéma était fort rigoureux : la fraction de la population européenne restée sur place maintiendrait le pays en état de marche, assurant au moindre coût le passage entre l'ancien régime et le nouveau.

L'aide économique et financière, que l'on prévoit d'un montant égal au budget ▶

des confiscations aux saisies sommaires

annuel du plan de Constantine, permet la poursuite des grands projets entrepris en 1959 : logement, développement agricole, recherche pétrolière, pétrochimie, aciérie. Les capitaux et les hommes circulent librement entre les deux rives de la Méditerranée et l'économie algérienne reste solidement amarrée à la Communauté économique européenne. Et c'est tout naturellement que le G.P.R.A. s'installe dans les bureaux du Gouvernement général, conseillé par la France.

Ce beau schéma minutieusement élaboré, quelques semaines vont suffire à le détruire presque totalement.

Sept ans de guerre, la politisation croissante des masses algériennes, les entreprises désespérées de l'O.A.S. vont lancer un double mouvement irrésistible. La bonne volonté de tous ceux qui croient à la coopération, un tardif et bien pâle accord entre Susini et une fraction du mouvement algérien ne pourront suffire d'aucune façon à le contrôler.

Accord ou pas, coopération ou pas, les masses algérienne et française, qu'on a si souvent négligées, tirent les conclusions du cessez-le-feu, victoire pour les uns, désengagement pour les autres.

Un « New Deal »

Après tant de scènes horribles, massacres de 1945, attentats, ratonnades, regroupements concentrationnaires, tortures, l'Algérie voit encore se dérouler le pathétique exode de la masse des « petits Blancs » trop souvent trompés pour faire encore confiance à qui que ce soit. Pendant ce temps, la population algérienne, qui a su garder jusqu'au bout une clairvoyance et un sang-froid remarqués de tous, malgré tant de souffrances endurées, exige que la paix soit à la mesure de la guerre qu'elle a menée : le Conseil national de la révolution algérienne, réuni en juin à Tripoli, élabore un programme d'inspiration socialiste et révolutionnaire, largement incompatible avec les contraintes qu'imposeraient les accords d'Évian à l'économie algérienne.

Appuyé sur l'armée des frontières, qui fournit l'ossature de la nouvelle armée nationale populaire, le nouveau bureau politique du F.L.N. a des options plus radicales. S'il reprend à son compte les textes négociés par le G.P.R.A., c'est dans une perspective très différente : au lieu d'être inscrite dans la vie des deux peuples, la coopération devient une affaire de gouvernements, soumise à tous les aléas de la conjoncture politique.

Il est, dans ces conditions, très difficile de dresser un bilan d'accords vidés de leur substance avant même de prendre effet.

Pour ce qui est de la période transitoire, elle ne s'est pas trop mal passée, n'était l'action de l'O.A.S. Les incidents entre l'armée française et l'Armée de libération nationale algérienne se sont réduits à peu de chose, on serait tenté d'écrire, au strict minimum.



Gamma



P. Jarnoux/Paris-Match

Des femmes en larm et des enfants apeuré des gens qui font quer interminablement, vant des guichets po obtenir un billet d'avi ou de passage sur bateau ; des gens attendent, pendant p sieurs jours parfo dormant et mangean même le sol, le dép d'un bateau ou d' avion : les pieds-no en 1962. Ceux que services officiels app lent des « rapatriés » qui, en métropo seront bientôt 640 0 Les pitoyables imag de la fin d'un mon

Par la suite, il faut le noter, la coopération militaire, réduite mais non pas inexistante, a été l'un des chapitres les mieux réussis de la coopération. Partenaires algériens et français s'en sont félicités et, dès 1962, le général de Brébisson a apporté l'aide française à la jeune gendarmerie algérienne.

Il en a été partiellement de même en matière culturelle, et les dirigeants du Syndicat national des instituteurs ont beaucoup fait, par exemple, pour que la rentrée des classes d'octobre 1962 ne fût pas trop désorganisée.

Dans les autres domaines de la vie publique, la crise du pouvoir n'a pas facilité la remise en ordre du pays. Le problème des biens vacants est très vite apparu comme décisif. Dans beaucoup d'endroits, les ouvriers ont spontanément fait fonctionner, en l'absence de leurs propriétaires, les exploitations agricoles. Les logements et immeubles bâtis, bien souvent occupés à la faveur des troubles, ont dû être placés sous la protection des autorités préfectorales, et celle-ci s'est peu à peu transformée en mainmise définitive.

Il est juste de dire aussi que les confiscations et saisies sommaires n'ont pas manqué, ce que l'on pourrait appeler les « biens vacants par éviction ».

En face, la France mesurait chichement au jeune État les crédits qu'elle s'était pourtant engagée à lui consentir pour permettre l'inévitable réforme agraire.

Aussi rien d'étonnant lorsque Ben Bella promulgue, le 22 mars 1963, les décrets sur les biens vacants, en réponse à la France qui vient de faire exploser à Reggane, le 19 mars, une bombe atomique, sur le sol de l'Algérie indépendante et neutraliste.

Avec le non-respect des droits acquis s'effondre tout un nouveau pan de ces



Magnum

accords d'Évian : le problème va désormais empoisonner toutes les relations franco-algériennes. On va désormais d'aigreur en aigreur : un décret de juillet 1963 exige des étrangers quittant le pays un quitus fiscal, ce qui est de bonne politique, mais discriminatoire et contraire aux accords prévoyant la libre circulation des personnes et des biens.

De son côté, la France interprète de la façon la plus strictement restrictive ses engagements financiers; elle refuse d'amnistier les Français qui ont aidé le F.L.N. pendant la guerre, alors que le sort des Algériens qui ont collaboré avec la France n'est guère enviable.

L'année 1964 voit se poursuivre les saisies et les nationalisations, et se conclure un accord limitant la circulation des travailleurs algériens. Les otages ont changé de camp, ce sont les travailleurs immigrés désormais!

1965 enfin voit s'interrompre le *statu quo* pétrolier, mais, en vérité, le nouvel accord signé juste après l'arrivée au pouvoir du colonel Boumediene est loin d'être défavorable à la France. Si celle-ci l'avait voulu, il aurait pu servir de base à un « New Deal » de la coopération sur des bases infiniment plus solides, à condition de passer l'éponge sur le passé récent. Mais ceci, comme eût dit Kipling, est une tout autre histoire...

Quel jugement porter alors sur les accords d'Evian?

Ils ont incontestablement fait des victimes. En premier lieu, les rapatriés! A leur égard, la combinaison d'une loi du 26 décembre 1961, dite de solidarité nationale, avec les déclarations gouvernementales du 19 mars 1962, telles qu'elles sont publiées au *Journal officiel*, crée incontestablement une obligation d'indemnisation à la charge de l'État français. MM. Duverger, Vedel, Luchaire, Hauriou, entre autres juristes fameux, ont abondé dans ce sens.

Mais les juridictions françaises ont toujours refusé de prendre en compte ces droits, qui reposent pourtant sur une solide argumentation juridique, pour affirmer que l'Etat n'était pas tenu d'indemniser les rapatriés spoliés, alors que ceux-ci restent tenus de rembourser les dettes contractées avant 1962 pour faire fonctionner leurs entreprises ou exploitations.

De moratoire en indemnisation partielle, ils se voient refuser ce à quoi ils ont incontestablement droit.

La défaillance de l'Algérie dans ce domaine, prévisible, probablement inévitable et, en tout cas, compréhensible, laisse à l'État français la charge et la responsabilité de ses ressortissants spoliés, envers qui s'impose le même devoir de solidarité que pour les personnes victimes de calamités et de catastrophes.

Les travailleurs immigrés constituent la seconde catégorie des victimes de ces accords. Les négociations successives des parties des accords les concernant ont limité la liberté de circulation. Le paiement des prestations sociales a longtemps constitué une part importante du contentieux franco-algérien.

Les effets de la guerre

Plus généralement, la façon dont les Algériens sont — mal — accueillis et traités en France provient en partie de l'état médiocre des relations entre les deux pays; lors de la crise pétrolière du printemps de 1971, on a noté une grave recrudescence des attentats et menées racistes.

Un certain nombre de jeunes travailleurs, dont l'apport est essentiel à l'économie française, ont été tués ou blessés pour le simple fait qu'ils étaient de nationalité algérienne...

Faut-il, pour autant, porter un jugement négatif sur ces accords? Personne, en mars 1962, ne pouvait prétendre connaître le futur, même à court terme, ni effacer miraculeusement les effets de la guerre. Dans bien des domaines, ces textes précis et un peu rigides ont servi à faciliter ce que les juristes appellent la succession d'États. A l'image du droit privé, le jeune État hérite du patrimoine de la puissance coloniale, biens, propriétés, dettes et obligations. Dès la fin du mois d'août 1962, de nombreuses conventions sont venues régler cette succession dans tous les domaines. Le plus souvent, cela s'est bien passé : les tribunaux algériens et français se sont partagé les affaires avec le minimum de conflits.

Les fonctionnaires et les chercheurs ont souvent continué leur tâche. Les enseignants sont venus nombreux. Les problèmes militaires ont été réglés au mieux.

Plus que tout autre, c'est le général de Gaulle qui a inspiré cette politique. Elle a été pour lui, en tout cas, « la porte étroite vers le tiers monde », selon la formule de Jean de Broglie.

Les accords d'Évian, c'est en quelque sorte le retour de la France avec une véritable politique étrangère mondiale... H

Nicolas DEMÉZIÈRES

O.A.S.-C.N.R. : LE CHANT

Décembre 1962. Munich. La grande salle enfumée d'une vieille brasserie bavaroise située non loin du Rathaus. L'orchestre couvre avec difficulté les chants et les rires qui jaillissent des groupes de buveurs rassemblés autour de longues tables en bois. Une odeur âcre de bière et de sueur vous saisit à la gorge lorsque vous arrivez de la rue où souffle un vent glacial. Assis un peu à l'écart, mais face à la porte, trois hommes ne semblent pas partager la bonne humeur générale. A les entendre parler, on les prendrait pour de paisibles touristes français. Mais la mobilité de leur regard et l'insistance avec laquelle ils dévisagent chaque nouvel arrivant trahissent leur état de clandestins. Et s'ils ne chantent ni ne rient à l'unisson de leurs voisins de table, c'est qu'ils font le procès du C.N.R. du président Bidault :

— Il n'a pas réussi à faire l'amalgame entre les rescapés de vos réseaux métropolitains et ceux de notre O.A.S.-Algérie-Sahara, dit celui des trois qui a une belle gueule de reître. A part Gardy et moi-même, qui nous sommes ralliés cet été au C.N.R., les autres chefs algériens tirent chacun de leur côté, quand ils ne se bombardent pas de missives meurtrières!

Une interview

— Le C.N.R. n'a pas non plus réussi à définir une nouvelle ligue politique, répond celui qui ressemble à un professeur de lycée de province. Il se cramponne désespérément à cette idée de Résistance dont il a fait sa raison sociale et que Bidault définit comme un « état d'esprit ». Comme si c'était avec des états d'âme qu'on viendra jamais à bout du gaullisme!

— Pour compléter le tableau, ajoute le troisième officier clandestin, le comité exécutif n'a pas réussi à entrer en possession de la centaine de millions que Salan avait prié Cimeterre de mettre à la disposition de Bidault. D'autre part, Gardy n'a récupéré qu'une infime partie des millions qu'il avait — par mesure de sécurité — répartis entre ses chefs de commando avant de quitter l'Oranie. Nous sommes donc, hélas! bien loin de disposer de ce fameux trésor de l'O.A.S. que les journalistes proches du pouvoir nous attribuent si généreusement.

— Bref, conclut Pierre Sergent, le C.N.R. n'a ni troupes, ni objectifs politiques, ni moyens financiers. Cette situation ne peut pas durer. Nous en sommes arrivés au point de rupture. Je rentre à Bruxelles et vais tirer le signal d'alarme auprès de nos chefs de réseau de l'intérieur.

— Je vais en faire autant dans les groupes « action » repliés à Madrid et à Saint-Sébastien, réplique Souètre.

— Moi, je retourne à Rome, dis-je à mon tour. Je vais essayer une fois encore de convaincre Argoud de l'urgence de changer de cap s'il ne veut pas perdre le contrôle de la situation...

Trois mois plus tard, le C.N.R. avait volé en éclats. Argoud avait été enlevé, Bidault était sur le chemin du Brésil, Gardy avait démissionné et Soustelle demeurait introuvable... même pour ses amis!

L'enlèvement du colonel Argoud, le 25 février 1963, à Munich, ne fut, à mon avis, qu'une opération de rattrapage. Ce n'est pas lui que les « barbouzes » avaient voulu enlever, mais le président Bidault. Rappelons-nous qu'au temps de l'O.A.S. triomphante, c'est le général Salan qui fut l'objet d'une opération policière (affaire Géronimi-Lavanceau) et non tel ou tel des colonels qui le secondaient. C'est à la tête que le gouvernement voulait frapper l'organisation. En ce temps-là, Salan, c'était l'O.A.S.; l'O.A.S., c'était Salan. Capturer Salan, c'était enlever à l'organisation son drapeau autant que son chef.

Le même raisonnement fut appliqué à



Rodel

L'O.A.S. a été démantelée. Nombre de ses membres ont été jetés dans les camps et les prisons. En Algérie *(ci-dessus* le camp de Paul-Cazelles) comme en France *(ci-dessous* le camp de Thol), on passe le temps en faisant du sport.

Rodel



U CYGNE

Le colonel Argoud et le président Bidault à Munich, ▶ d'où ils président à la destinée du C.N.R., qui regroupe alors une partie des rescapés des réseaux de l'O.A.S. Quelques mois plus tard, le C.N.R. volera en éclats et Bidault, craignant d'être arrêté, s'exilera au Brésil.



Coll. particulière

Georges Bidault. Le C.N.R., ce n'était ni Gardy, ni Argoud, ni même Soustelle, c'était Bidault. Le seul qui eût une dimension internationale. L'interview qu'il avait accordée à la B.B.C. de Londres montrait qu'il pouvait encore gêner la politique étrangère gaulliste, le « grand dessein ». En revanche, l'état misérable de nos réseaux « action » en ce début de 1963 ôtait tout intérêt à une opération dirigée contre Argoud.

Le « symbole du soldat perdu »

Qui vient à Munich reconnaître les lieux avant l'enlèvement? Non pas un ancien subordonné d'Argoud, mais un certain Georges Métraz, qui a appartenu jadis au cabinet du président Bidault et à qui, de son propre aveu, Argoud donnera des renseignements importants. Mais comment aurait-il douté d'un homme que le président avait serré dans ses bras sous nos yeux?

L'homme repart bientôt, avec sa moisson de renseignements sur notre vie à Munich. On monte alors, à Paris ou ailleurs, l'opération d'enlèvement de Bidault. Le commando de « barbouzes » arrive à Munich vraisemblablement vers le 20 février. Surprise! l'oiseau n'est plus au nid! Mystérieusement averti, Bidault s'est replié depuis quinze jours dans un petit village situé à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Munich.

Que faire? Munich est vide : Argoud est en Italie, Bidault en haute Bavière et Soustelle au Portugal. Heureusement, il reste une adresse officielle où aller à la « pêche aux renseignements » : l'agence Team Star, 145, Prinzregentenstrasse, à Munich, et dont tout un chacun savait qu'elle était en fait l'agence de presse officielle du C.N.R.

Le colonel chef des Services spéciaux italiens, qui avait les larmes aux yeux en évoquant l'arrestation de son ami Argoud, m'affirmera un mois plus tard sous la foi du serment que c'est à l'agence Team Star que les « barbouzes » avaient retrouvé la trace d'Argoud.

Ils y apprirent que le colonel était à Rome et qu'il devait prendre d'un jour à l'autre l'avion pour rentrer à Munich. Ce dut être un jeu d'enfant que de surveiller — avec ou sans l'aide de la police officielle italienne — les passagers s'envolant à destination de Munich. En outre, Argoud n'était pas difficile à reconnaître, malgré ou à cause de ses lunettes de soleil et de son vieux feutre marron. Sur une simple description de notre part, une jeune agent de liaison allemande était partie un soir l'accueillir à l'aéroport de Munich. Elle ne l'avait jamais vu. Elle le reconnut tout de suite!

Argoud une fois enlevé, le président Bidault réagit comme s'il se sentait toujours menacé! Il change encore une fois de domicile, puis se met sous la protection des autorités allemandes le 9 mars. Il gagne finalement le Brésil *via* Lisbonne le 8 avril 1963. Il y restera cinq ans en exil. L'opération montée contre Bidault a donc doublement réussi : elle a privé le C.N.R. de son chef, qui s'est exilé au Brésil. En outre, elle a permis de s'emparer au passage de celui qui se disait lui-même « le symbole du soldat perdu ».

Dans un hôtel de Nyon

Que cela serve d'avertissement aux autres!

Ces autres soldats perdus ne se le tinrent cependant pas pour dit. Au cours d'une réunion qui eut lieu près d'Ostende moins d'une semaine après l'arrestation d'Argoud, l'ancien état-major de l'O.A.S.-Métro prit le nom de Directoire révolutionnaire provisoire, ou D.R.P.

Il s'agissait d'un organisme collégial, composé des cinq membres cooptés : Pierre Sergent, Christian Léger, Denis Baille, René Souètre et Jean-Marie Curutchet.

Mais il s'agissait surtout d'un organisme révolutionnaire : nous étions tous conscients de vivre une période de reflux révolutionnaire. Il nous fallait constituer notre mouvement sur une base politique étroite (ce qui est le contraire du concept de Résistance). Notre objectif était clairement affirmé. Au-delà d'un changement de régime, au-delà de l'élimination d'une classe politique que nous tenions pour faillie, ce que nous voulions, c'était faire la révolution en France, c'est-à-dire établir de nouveaux rapports entre les hommes de notre pays.

Parallèlement à la mise en place de ce D.R.P., nous avions renoué le contact avec les membres du comité exécutif qui ne se trouvaient ni à Fresnes ni au Brésil. Le général Gardy nous fit connaître, par une lettre officielle, qu'il démissionnait de son poste de vice-président. Quant à Jacques Soustelle, il avait prudemment coupé tous les fils qui nous reliaient à lui. Je réussis pourtant à le retrouver, un peu plus tard, à Cascaïs, près de Lisbonne. Il réagit très favorablement à l'annonce de la création du Directoire. Il accepta d'œuvrer à nos côtés mais seulement si j'assurais personnellement la liaison entre lui et le D.R.P.

La proclamation officielle du Conseil national de la révolution n'eut lieu qu'après qu'eurent été achevées toutes ces tâches préliminaires. Nous nous sommes retrouvés tous les cinq, au début du mois d'avril, à Genève, puis dans un hôtel de Nyon, tenu par un de nos sympathisants. Nos amis de *l'Esprit public* — R. Laudenbach, Philippe Héduy et Georges Bassot — s'étaient joints à nous. Ils aidèrent à la mise au point du texte par lequel il avait ▶

l'O.A.S. ne trouve pas son deuxième souffle

été décidé qu'un des chefs historiques du mouvement annoncerait sa création.

L'acte de naissance du C.N.R. fut dressé le 14 avril 1963 à Lausanne par Pierre Sergent :

« Au nom de mes camarades et de nos chefs de combat, au nom des officiers et des soldats qui me suivent, au nom des éléments civils de l'organisation [...], je proclame la poursuite de la lutte et j'en affirme la légitimité. Ma fierté est d'incarner aujourd'hui cette existence.

» Ceux qui mènent le pays à sa perte, et en particulier le chef de l'État de fait, sont dorénavant responsables devant moi, comme ils le seront demain devant le peuple et devant l'Histoire. J'ai décidé de prendre la tête de l'armée secrète et de transformer le Conseil national de la Résistance en Conseil national de la révolution. »

Cette proclamation, qui ne manquait pas d'allure, ne fut cependant suivie d'aucune réalisation concrète. Bien loin d'avoir trouvé son second souffle, l'O.A.S.-C.N.R. venait en fait de faire entendre son chant du cygne. On entendra de moins en moins parler de l'organisation clandestine dans les mois et les années qui suivirent. Seule, la libération de ses 3 286 militants emprisonnés lui vaudra encore la « une » des grands quotidiens lors des fêtes de Pâques, du 14 Juillet et de Noël pendant les cinq années à venir.

Que retiendra l'Histoire?

Aujourd'hui, plus de dix années après la fin de l'O.A.S.-C.N.R., la question se pose de savoir ce que l'Histoire retiendra de ce mouvement, une fois que se seront apaisées les passions.

Interrogé sur ce point, l'un des protagonistes de la lutte clandestine me répondit un jour qu'il souhaitait seulement que, dans cent cinquante ans, les écoliers de ce pays pussent lire dans leurs manuels d'histoire, pour comprendre notre action, ces quelques lignes : « Contrairement à la plupart des autres puissances européennes, la France du XXe siècle ne se laissa pas dépouiller passivement de son second empire colonial. Avant que tout fût consommé, une poignée de ses fils se dressèrent, les armes à la main. Ils ne l'emportèrent point car ils ne parvinrent pas à faire partager leur conviction à la nation. Mais ces hommes, en qui la passion et la raison furent identiques, ont fait dans l'obscurité du désir de ce que l'Histoire attendait d'eux ce qui devait apparaître ensuite comme la vérité du temps. » H

Jean-Marie CURUTCHET



Fulcanis

LE LONG CALV



Hadida



Hadida

◀ Sous la devise « Algérie française ou mourir ! », l'O.A.S. poursuit son action terroriste. A Oran, un commando a fait sauter les cuves d'essence du port qui ont brûlé pendant plusieurs jours...



... mais rien ne pourra ▶ empêcher l'Algérie de devenir algérienne. Les résultats du référendum ont été sans surprise : 99 % de *oui.* Sans attendre la proclamation, les musulmans fêteront l'indépendance.

Dazen

AIRE DES PIEDS-NOIRS...

Le vendredi 23 mars 1962, le général Charles de Gaulle, président de la République française, écrit à son premier ministre, Michel Debré, une brève missive :

Mon cher premier ministre,

Tout doit être fait sur-le-champ pour briser et châtier l'action criminelle des bandes terroristes d'Alger et d'Oran. Pour cela, j'ai, sachez-le, entièrement confiance dans le gouvernement, dans le haut-commissaire de la République et dans les forces de l'ordre. Veuillez le dire aux intéressés.

Bien cordialement,

CHARLES DE GAULLE.

En haut : Oran fête l'indépendance. Mais des coups de feu éclatent. Civils, militaires, auxiliaires de police, militants F.L.N., tout le monde tire. Et c'est une nouvelle tragédie. *En bas :* devant le cinéma Régent, où des soldats sont tombés, des fleurs ont été déposées.

Autrement dit, il ne s'agit plus, pour l'armée, de combattre les terroristes du F.L.N. ou les katibas de l'A.L.N. Pour Christian Fouchet, haut-commissaire en Algérie, comme pour le général Ailleret, commandant supérieur, les seuls terroristes désormais sont les membres de l'O.A.S. et leur support naturel, la quasi-totalité des pieds-noirs.

L'agonie de l'Algérie française va commencer avec le siège de Bab-el-Oued et la fusillade de la rue d'Isly pour se terminer par la tuerie du 5 juillet dans les rues d'Oran. Mais, pendant quatre ans, celui qui avait lancé l'appel du 18 juin 1940 pour « l'honneur et la patrie », le chef de la France libre, l'homme « providentiel » du 13 mai 1958, n'avait cessé, dans ses appels au pays, d'affirmer : « Il n'y a dans toute l'Algérie que des Français à part entière... Vive l'Algérie française!... La France est ici pour toujours... Vive Oran, ville que j'aime et que je salue, bonne terre française!... C'en est fini du Dien Bien Phu diplomatique... Le F.L.N. va mourir et l'Algérie sera définitivement française... Le F.L.N. veut l'indépendance, c'est-à-dire la sécession, mais cette solution n'est pas viable pour l'Algérie. Il y a ici plus d'un million de Français de souche européenne et des musulmans qui veulent rester avec la France... L'Algérie a besoin de la France... La France doit rester en Algérie... Les gens du F.L.N. voudraient que je leur passe la main en Algérie. Cela, je ne le ferai jamais. De mon vivant, jamais le drapeau vert et blanc ne flottera sur l'Algérie... »

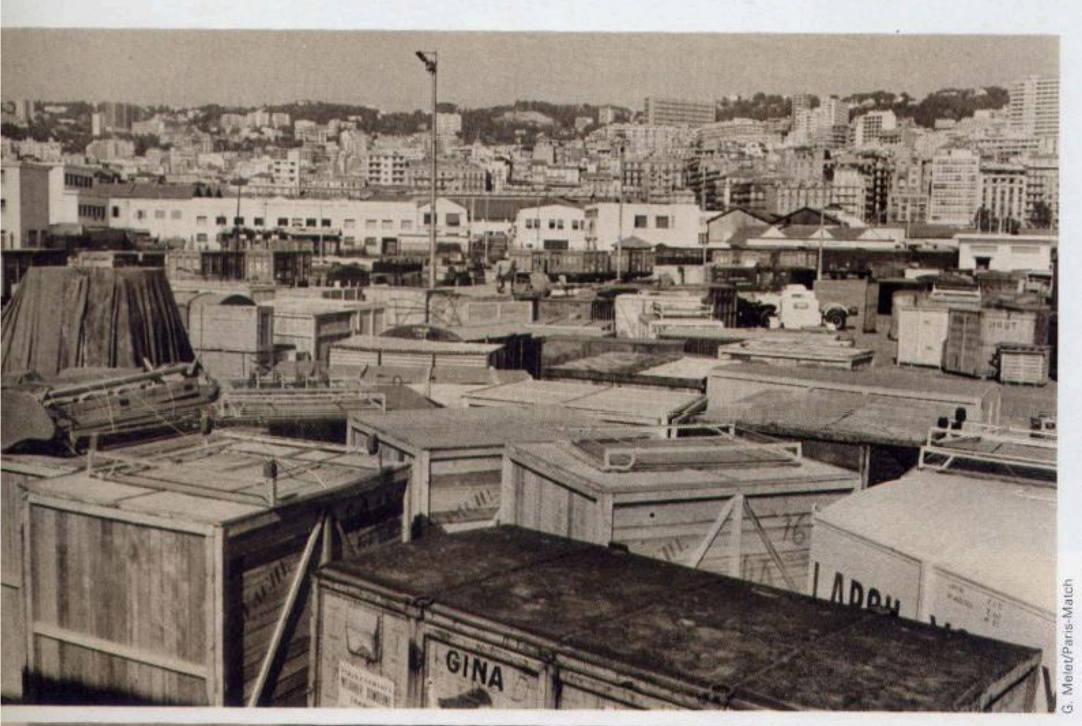
Comment les populations françaises d'Algérie auraient-elles pu ne pas croire à ces serments? Cependant, en France, au printemps de 1962, ces promesses solennelles sont oubliées et, au contraire, ce sont les « gens du couteau au vestiaire » qui deviennent les interlocuteurs et les signataires des accords d'Évian.

Désormais, les « terroristes » à châtier d'une manière exemplaire sont les pieds-noirs victimes d'une responsabilité collective. Cette politique gouvernementale va faire basculer l'ensemble de la population européenne dans le camp de l'O.A.S., ce qui provoquera le ratissage et le bouclage systématique des quartiers populaires. Pour l'armée et la gendarmerie mobile, l'ennemi n'est plus à la Casbah, il est à Bab-el-Oued, ce quartier d'Alger-la-Blanche qui votait toujours « rouge ».

Il en sera de même à Oran, où l'Organisation armée secrète a réussi à contrôler l'ensemble de la communauté européenne qui compte 220 000 âmes. Depuis le début de 1962, la capitale de l'Ouest algérien n'a plus d'igame. Le dernier inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire, Andrieu, ayant quitté son poste dans des conditions alors mal connues, le gouvernement ne lui a jamais désigné de successeur. Le maire, Fouques-Duparc, a abandonné sa ville depuis longtemps. Les pouvoirs civils sont concentrés dans les mains du préfet de police, Denizot, qui a dû évacuer sa « forteresse » de la place Kléber où il ne se sent plus en sécurité, pour installer son P.C. dans les casemates inexpugnables de la base de Mers el-Kébir. Ses adjoints siègent dans les bâtiments de la vieille préfecture, dans les bas quartiers, devenue un camp retranché où même les officiers supérieurs qui s'y rendent en mission officielle sont souvent fouillés « à corps » par les C.R.S. avant d'être admis dans les bureaux. Car, à plusieurs reprises, le plastic a fait sauter les bureaux de la préfecture de police. Avec quelles complicités? La même question se pose pour les attentats perpétrés à l'intérieur du Château-Neuf, siège du corps d'armée, auquel les employés civils n'ont plus accès depuis longtemps.

Pourtant les autorités civiles et militaires disposent de nombreuses forces pour le maintien de l'ordre. Zouaves, artilleurs, fantassins de marine montent la garde à la lisière des quartiers européen, israélite et musulman, à l'abri de leurs réseaux barbelés. Les C.R.S. effectuent des patrouilles, contrôlent le siège des administrations, surveillent les abords des établissements scolaires. Les « barbouzes », qui n'ont pas d' « existence officielle », ont leur quartier général dans une classe de ▶

la plupart des victimes du massacre seront retrouvées pendues aux cr



G. Melet/Paris-Match

A Constantine, sur la statue du général Lamoricière, place de la Brèche, a été planté le drapeau algérien. Les musulmans, dans toutes les villes d'Algérie, se laissent aller à la griserie de l'indépendance acquise.



J.-P. Biot/Paris-Match

Sur les quais, dans les gares maritimes, des caisses sont entassées. Les pieds-noirs s'en vont. Même ceux de tendance libérale qui avaient décidé de rester en Algérie fuient, devant les crimes des éléments « incontrôlés » du F.L.N.

solfège du lycée de jeunes filles à Miramar.

Mais les gendarmes mobiles comptent dans leurs rangs un certain nombre de pieds-noirs. Il faudra faire venir en renfort des gendarmes de la métropole. Ils deviendront vite odieux au moment des grandes perquisitions au cours desquelles des appartements seront saccagés. Quant à la police d'État, elle est, dans sa grande majorité, aux ordres de l'O.A.S., car son recrutement est local.

C'est dans cette atmosphère de guerre civile et subversive que les Européens, conscients de la volonté de Paris de donner l'Algérie au F.L.N., vont se préparer à faire d'Oran, flanqué de la base navale de Mers el-Kébir et des bases aériennes de La Sénia et de Lartigue-Tafaraoui, un réduit qui resterait français. Les résultats du référendum d'avril 1962, la mise en place d'un exécutif provisoire à Rocher-Noir, le remplacement progressif des forces françaises par une force locale firent comprendre, même aux plus irréductibles, que tout espoir devait être abandonné.

Mais un dernier carré va rester sur place jusqu'à la dernière heure. Les « desperados » de l'O.A.S. se sont groupés autour du général Gardy.

Cet ancien saint-cyrien a, en face de lui, le général Katz, sorti du rang, qui s'est juré d'avoir la peau des pieds-noirs. Chef de la place d'Oran jusqu'à la proclamation de l'indépendance, il donne la consigne de tirer à vue sur tout Européen qui aurait l'audace de paraître sur une terrasse ou un balcon lors d'un bouclage. Une des premières victimes sera la petite Dubiton (dont le père, employé municipal, était tombé sous les balles d'un terroriste du F.L.N.) qui aura les deux jambes sectionnées par une rafale de mitrailleuse la veille de sa première communion.

Désormais, les quais du port comme l'aéroport de La Sénia sont envahis par une foule désespérée qui tente de gagner la France, misérable marée humaine chargée de ballots de linge et de pauvres valises en carton.

Mais le massacre du 5 juillet dans les rues d'Oran va vite aboutir à une tragique diaspora.

Ce matin-là, premier jour de l'Algérie nouvelle, sept katibas de l'A.L.N. avaient défilé dans les rues de la ville. Les représentants officiels de la France étaient partis et le G.P.R.A. n'avait pas encore désigné leurs remplaçants. Soudain, une fusillade éclate. Plus tard, les autorités algériennes devront reconnaître qu'elle a été déclenchée par des « éléments irresponsables ».

Les blessés sont égorgés

C'est alors qu'une vague de folie part des faubourgs musulmans pour déferler sur les quartiers européens. Hommes, femmes, enfants, vieillards sont indistinctement abattus à coups de mitraillette ou au couteau. Les blessés sont égorgés jusque sous les yeux des sentinelles françaises qui montent la garde, boulevard Joffre, devant le service social de l'armée. Ces militaires obéissent à la consigne donnée par le général Katz de n'intervenir sous aucun prétexte.

Au lendemain de ce « massacre des innocents », les seules paroles de regret ne seront pas prononcées par un représentant de la France, mais par le nouveau préfet de la wilaya, Saïah Abdelkader, qui donnera l'ordre d'arrêter les meneurs, les fera présenter aux envoyés spéciaux de la presse internationale, avant d'ordonner leur comparution devant un tribunal militaire de l'A.L.N. La plupart des victimes — leur nombre n'a jamais pu être évalué avec précision — seront retrouvées pendues aux crochets des abattoirs de la ville. D'autres furent jetées à la décharge publique du Petit-Lac.

Ce fut alors le grand départ et le début du lamentable exode qui allait éparpiller aux quatre coins du monde près d'un million et demi de Français d'Algérie.

...ts des abattoirs de la ville





Dans ce camion de la gendarmerie mobile, des Algériens sillonnent la ville, transmettant les mots d'ordre du F.L.N.

Perchenet

Les Européens d'Algérie ne sont pas les seuls à choisir l'exil. Les musulmans demeurés fidèles à la France, harkis et mokhazni, devant les menaces qui pèsent sur eux, devront être « rapatriés » en métropole.

Lorsque la grande vague fut étale, on en compta 1 380 000 en France (dont 17 000 en Corse), 50 000 en Espagne, 12 000 au Canada, 10 000 en Israël, 1 550 en Argentine. Trente mille seulement étaient restés en Algérie, sur cette terre qui les avait vus naître et où ils voulaient mourir.

J'ai rencontré à Philadelphie, aux États-Unis, une Française originaire d'Algérie qui avait quitté son pays en 1947 pour épouser un Américain qu'elle avait connu après le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord. Elle était âgée de vingt ans lorsqu'elle avait quitté sa ville natale. Quand le hasard me mit en sa présence, elle était devenue américaine à un point tel qu'elle parlait sa langue maternelle avec l'accent yankee. Elle avait suivi les événements d'Algérie à travers la presse des États-Unis, depuis la rébellion du 1er novembre 1954 jusqu'à la proclamation de l'indépendance, le 5 juillet 1962. Mais quand, avec l'émotion que l'on devine, après avoir évoqué le départ en catastrophe de centaines de milliers de ses compatriotes, j'en vins à parler de la difficile intégration des pieds-noirs au sein de la communauté française, elle me coupa brusquement la parole pour me demander :

— Les pieds-noirs? Mais qui sont ces « pieds-noirs »?

Car pour cette Française d'Algérie américanisée, le terme était inconnu. Elle connaissait bien des Indiens établis dans une réserve du nord des États-Unis, à la frontière canadienne — des Hurons ou des Iroquois, elle ne savait pas très bien — que l'on appelait les « Blackfoot », mais elle fut tout étonnée d'apprendre que le mot que je venais de placer dans notre conversation s'appliquait aux rapatriés d'Afrique du Nord.

Il est vrai que le terme n'est que récemment entré d'une manière officielle dans la langue française et après un long cheminement dans la pensée. Au début, il eut peut-être un sens péjoratif. Aujourd'hui, il est fièrement revendiqué par ceux qui y ont droit et il figure dans le Petit Larousse accompagné de la définition suivante : *nom masculin (familier), habitant de l'Algérie d'origine européenne; pluriel : pieds-noirs.* Cette définition peut sembler inexacte ▶


J.-P. Biot/Paris-Match

les descendants des ouvriers des barricades

car les rapatriés de Tunisie et du Maroc sont aussi fiers d'être des pieds-noirs.

Jusqu'en 1944, les pieds-noirs sont restés des inconnus pour les Français de la métropole. Il a fallu les débarquements de Normandie et de Provence, la libération de Toulon, Marseille et Lyon par les troupes de De Lattre de Tassigny, l'entrée triomphale dans Paris et Strasbourg de la division Leclerc, pour que la France, libérée de ses chaînes par l'action conjuguée de la I[re] armée et de la 2[e] D.B. (composées en majeure partie d'appelés et de volontaires d'Afrique noire et d'Afrique du Nord unis dans un fraternel coude à coude avec d'autres volontaires évadés de France par l'Angleterre ou par l'Espagne), prît subitement conscience qu'il existait, hors de l'hexagone, des centaines de milliers de concitoyens dont la censure de l'occupant lui avait fait ignorer les lauriers cueillis sur les champs de bataille, de Bir-Hakeim à Strasbourg en passant par Tunis et le mont Cassin.

Ceux qui eurent la joie de recevoir chez eux les premiers libérateurs enregistrèrent avec surprise les accents d'Oran, de Bône ou de Bab-el-Oued, aussi différents entre eux que ceux du Niçois, du Marseillais ou du Bordelais. Ils apprirent aussi que si deux d'entre eux s'appelaient Durand ou Bertrand, cinq autres répondaient aux noms de Garcia, Fernandez, Lubrano, Martinelli ou Lévy.

Cependant, les journées de joie folle qui suivirent la libération du territoire national furent vite oubliées et, lorsque débuta la guerre d'Algérie, ce pays n'était pour beaucoup de contribuables français qu'« une colonie qui coûtait cher ». Lorsque sonnera, en 1962, l'heure de l'indépendance algérienne, les pieds-noirs ne seront, dans l'esprit de certains, que « des fascistes, des terroristes de l'O.A.S. ou de riches colons que leurs comptes en banque mettaient à l'abri du besoin ».

Une race solide

Rares étaient ceux qui, pour y avoir séjourné, savaient que les départements algériens avaient suivi l'évolution de la vie politique de la France. En 1936, Oran s'était déjà donné un député socialiste S.F.I.O. et avait envoyé de nombreux volontaires aux brigades internationales de la République espagnole, tandis que *l'Écho d'Alger*, alors dirigé par Jacques Duroux, membre de la gauche démocratique du Sénat, et *Oran républicain* appuyaient la politique du Front populaire. Ce sont des réseaux de la France combattante qui, en novembre 1942, avaient préparé le débarquement anglo-américain. Enfin, depuis la fin des hostilités, en 1945, Alger, Oran et d'autres grandes villes s'étaient donné des municipalités de gauche contrôlées par le parti communiste. Le parti socialiste était majoritaire dans la plupart des grandes agglomérations et ses députés, comme les communistes, furent nombreux à représenter l'Algérie à l'Assemblée nationale.

Il ne faut pas oublier non plus que les pionniers de la conquête, ceux qui s'étaient vu attribuer des parcelles de marais pestilentiels ou de terres à palmiers nains et à jujubiers, avaient été les indésirables de la monarchie de Juillet, les ouvriers des barricades de 1848 et de 1851 (l'ancien député d'Alger, Lagaillarde, est un descendant du député Jean-Baptiste-Victor-Alphonse Baudin mort à Paris sur les barricades, le 3 décembre 1851); les opposants au second Empire, les déportés de la Commune, les exilés de l'Alsace et de la Lorraine annexées en 1871. Il est bon de rappeler à ce propos que Napoléon III tint longtemps rigueur à la « colonie » de ses sentiments républicains, voire socialistes, lors du plébiscite de décembre 1851. Alors que la France métropolitaine l'avait plébiscité à 92,5 %, les territoires civils d'Algérie ne lui avaient donné que 50,6 % (dans le Constantinois les *non* l'emportèrent par 55 %). Les abstentionnistes étaient nombreux puisqu'ils représentaient 43 % du corps électoral. Dès le coup d'État et devenu empereur, Napoléon III fit de l'Algérie une succursale de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie en y envoyant les opposants, notamment ceux des départements du Gers, de Lot-et-Garonne, de la Nièvre et de l'Yonne. En l'espace de dix ans, des barricades de 1848 à la loi



Pendant plusieurs mois, les départs par voie maritime s'effectueront à la cadence de vingt navires par semaine, y compris les transports de la marine nationale...

J.-P. Biot/Paris-Match



... Pendant le même temps, quelque cinq mille personnes partiront chaque jour par la voie aérienne. Les pieds-noirs ont atteint le point de non-retour. Malgré les...

... appels de Jouhaud et de Salan, ils fuient. Leurs enfants ne doivent pas être des morts en sursis. Ils doivent vivre dans un monde en paix. L'Algérie, pour eux, c'est fini.

J.-P. Biot/Paris-Match

dite de Sécurité générale signée en 1858, 6 258 condamnés furent dirigés sur les pénitenciers militaires de Lambèse et de Douéra ou sur des centres de défrichement.

Ce sont essentiellement les Alsaciens et les Lorrains voulant rester français malgré tout qui créèrent des centres de colonisation en Kabylie et en Oranie, à Renan et à Kléber notamment, tandis qu'à quelques kilomètres plus à l'est des Rhénans du Palatinat s'établissaient à La Stidia.

Des immigrations étrangères devaient aussi contribuer au succès de cette première colonisation : les Espagnols chassés par la misère des provinces levantines et andalouses vinrent s'établir en Oranie dont la capitale avait été espagnole jusqu'au tremblement de terre de 1790, qui obligea la garnison du *presidio* à évacuer la ville et le port-forteresse de Mers el-Kébir. Ils s'implantèrent surtout dans la région de l'oued Mellah (la rivière salée), où ils créèrent le centre viticole de Rio-Salado, ainsi qu'à Saint-Denis-du-Sig et à Perrégaux, où ils développèrent la culture des orangers et des oliviers.

Les Mahonnais et les Majorquins vinrent se fixer dans la Mitidja où leur expérience de l'irrigation permit d'intensifier les cultures maraîchères, notamment les tomates, les aubergines et les piments, qui sont à la base d'un mets typiquement pied-noir : la « frita » ou « tchatchouca ». Les Maltais et les Siciliens, enfin, furent attirés par la province de Constantine où ils se consacrèrent à l'élevage des caprins et des ovins.

A tous ces éléments méditerranéens, dont les migrations furent commandées par des nécessités économiques et des conditions géographiques bien déterminées, vinrent se mêler d'autres colons « accidentels » comme les anciens soldats de la légion étrangère et de l'armée d'Afrique et les réfugiés de la guerre civile espagnole. De cet amalgame fondu dans le même creuset est née une race solide et courageuse, fière et impulsive qui, en quelques décennies, a donné à la France deux maréchaux de France, un prix Nobel de littérature, des savants, des penseurs, des écrivains, des romanciers, des vedettes de la scène et de nombreux champions sportifs.

Il aura fallu le déplacement massif de plus d'un million de personnes pour que des statistiques officielles soient établies afin de déterminer les catégories socio-professionnelles d'une population française que beaucoup ignoraient : 72 % des pieds-noirs connaissaient la métropole avant les « événements ». Sur 100 personnes, 52 avaient arrêté leurs études à la fin du cycle primaire, 21 avaient reçu un enseignement secondaire ou technique, 19 avaient atteint le baccalauréat, 8 avaient poursuivi des études supérieures. Sur 360 000 chefs de famille, 24 % étaient des ouvriers, 20 % des employés, 18 % des commerçants ou artisans, 10 % des retraités, 8 % des agriculteurs, 8 % des cadres ou des personnes exerçant des professions libérales, 12 % des fonctionnaires. 700 000 à 800 000 d'entre eux ne possédaient rien, devait déclarer plus tard, lors d'un débat devant l'Assemblée nationale, Christian Fouchet, alors ministre de l'Intérieur.

L'avenir du pétrole

Ces employés, ces ouvriers, ces intellectuels, ces fonctionnaires, ces agriculteurs, patrons ou prolétaires, n'ont jamais envisagé, même aux heures les plus terribles du terrorisme urbain, qu'ils pourraient être conduits un jour à quitter leur terre natale. Ils appuyaient leur détermination sur les promesses du plan de Constantine, l'avenir du pétrole et du gaz sahariens, les milliards de francs investis dans la continuation des travaux de la base de Mers el-Kébir et les propos tenus par Robert Buron, alors ministre des Transports du général de Gaulle, venu inaugurer l'aéroport d'Oran-La Sénia et qui déclara très haut à ce propos : « Si nous avons investi des milliards pour la réalisation de cette œuvre magnifique, c'est pour vous démontrer que la France est décidée à rester ici et pour longtemps. »

G. Mélet/Paris-Match



Ce spectacle affligeant : une ferme abandonnée. Dans le bled, rien n'a été fait pour protéger les Européens contre la vindicte de certains musulmans. La fuite est alors, pour les Européens, la seule issue possible.

D. Berretty/Rapho

Pour les Européens, la célébration de l'indépendance, le 5 juillet, est un jour de deuil. Et la vue des drapeaux vert et blanc arrachera des larmes à plus d'un.

l'hémorragie humaine va vider tout le pays

En pleine guerre d'Algérie, les immeubles, en particulier les logements sociaux, ne cessèrent de croître dans les villes-champignons. Prenons l'exemple d'Oran : en 1832, le commissaire du roi des Français, Pujol, avait recensé 3 800 habitants, dont 750 Européens, 250 musulmans et 2 800 israélites. En 1913, avant la première guerre mondiale, Oran comptait 101 000 habitants dont 49 500 Français, 10 000 israélites naturalisés en vertu de la loi Crémieux, 25 000 étrangers européens et 16 500 indigènes musulmans. Le département comptait 1 100 000 habitants. Quarante ans plus tard, la ville avait plus de trois cent mille âmes et le département près de deux millions. L'indépendance, contrairement aux prévisions optimistes des dirigeants de Paris, allait vider cette cité et l'hémorragie humaine devait s'étendre au reste du pays.

Au moment du vote de la loi d'accueil du 27 décembre 1961, le secrétariat aux Rapatriés avait évalué à 200 000 au maximum le nombre des Français qui pourraient être amenés à quitter leur foyer, leur situation et leurs biens dans les mois à venir. Mais au début de 1963, 230 000 familles avaient déjà déposé les dossiers qu'elles avaient dû remplir à leur arrivée en métropole. Selon les départements, les jeunes de un à vingt ans représentaient de 34 à 38 % des rapatriés; les adultes de vingt et un à cinquante-cinq ans, de 41 à 48 %; les personnes âgées, de 14,5 à 20,5 %. Ces chiffres concernaient 640 000 rapatriés, dont 47 % des hommes et 17 % des femmes avaient retrouvé une situation; 35 % s'étaient concentrés dans la basse vallée rhodanienne et les Alpes, 16 % dans la région parisienne et 10 % entre les Pyrénées et la Gironde.

En 1966, d'autres statistiques furent dressées : elles portaient sur 1 368 065 rapatriés. Leur masse totale représente actuellement, onze ans après l'exode, une population active de 30 % qui s'est reclassée pour 17 % dans le secteur primaire, pour 43 % dans le secteur secondaire des industries de transformation et pour 40 % dans le secteur tertiaire. H

Léo PALACIO

Sauer/Paris-Match



L'exode des pieds-noirs s'amplifie. Une infime partie ▶ de la population européenne seulement se résignera à accepter de vivre en Algérie, aimant encore mieux une « Algérie algérienne » que pas d'Algérie du tout...

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les lundis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*
Directeur des périodiques : *Georges Mazoyer*

Directeur : *Yves Courrière*
Conseiller auprès de la Direction : *Général Beaufre*
Rédacteur en chef : *Jean Fontugne*
Adjoints : *Jacques Kohlmann*, *Liliane Crété*
Chef service photo : *François Wittmann*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebélo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétaire de rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Adjoint : *Charles Meyer*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Abonnements : *Jean-Loup Pellé*
Services des Ventes : *Georges Darmon*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
170 bis, bd du Montparnasse, 75680 PARIS Cedex 14.
Tél. 325-11-82. Télex 21311. Publio Réf. 581.
Prix de vente au numéro : France, 3,50 F. – Belgique, 35 FB. Suisse, 3,50 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE : 61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.

BELGIQUE : S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29. CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF.
5° 16 numéros : 341 (97) à 371 (112).
45 FF - 450 FB - 45 FS - Autres pays : 45 FF.

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements peuvent être pris à partir du n° 194 (nouvelle série Historia Magazine-Guerre d'Algérie) ou du numéro en cours.
2° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
3° La publication est hebdomadaire. 112 numéros seront consacrés à la Guerre d'Algérie.
4° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
5° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
6° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

CHRONOLOGIE
Juillet 1962

FRANCE

2-8 : visite du chancelier Adenauer en France.
3 : par une déclaration officielle, le général de Gaulle reconnaît solennellement l'indépendance de l'Algérie et met fin au mandat des 102 députés et sénateurs d'Algérie. Jean-Marcel Jeanneney est nommé ambassadeur de France à Alger.
5 : l'Assemblée nationale lève l'immunité parlementaire de Georges Bidault.
11 : le premier ministre pose la question de confiance à l'Assemblée nationale à propos du vote du « collectif budgétaire ». L'opposition dépose une motion de censure, qui sera rejetée le 17.
16-17 : visite de U Thant à Paris.
18 : ouverture, à l'Assemblée nationale, du débat sur les problèmes agricoles.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

1er : référendum d'autodétermination en Algérie.
3 : arrivée du G.P.R.A. à Alger.
4 : la R.A.U. adopte la Charte nationale présentée par le président Nasser.
5 : violente fusillade à Oran : 95 morts et 163 blessés.
8 : Israël reconnaît l'indépendance de l'Algérie.
9 : entretiens Ben Bella-G.P.R.A. à Rabat.
16-22 : conseil des wilayas près de Berrouaghia.
22 : Ben Bella annonce à Tlemcen la constitution d'un bureau politique.
23 : déclaration antibenbelliste de Mohamed Boudiaf à Tizi-Ouzou.
23 : une fusillade dans le centre d'Alger fait plusieurs morts.
25 : arrestation, à Constantine, de Ben Tobbal par des éléments benbellistes.
27 : Aït Ahmed donne sa démission du G.P.R.A.
28 : Ben Khedda demande la réunion du C.N.R.A.

AMÉRIQUE

6 : explosion souterraine d'une bombe thermonucléaire de 100 kilotonnes dans le Nevada.
10 : lancement réussi à Cap Canaveral du satellite expérimental « Telstar ».
18 : l'armée prend le pouvoir au Pérou.

EUROPE

4-5 : troisième réunion ministérielle eurafricaine à Bruxelles.
8 : la conférence des Quatorze adopte, à Genève, la déclaration de neutralité du Laos.
10 : discours de Khrouchtchev sur Berlin devant le Congrès mondial pour la paix et le désarmement à Moscou.
16 : reprise, à Genève, des travaux de la conférence des Dix-sept pour le désarmement.
21 : reprise des essais nucléaires en U.R.S.S.
22 : le gouvernement espagnol décide la mise en liberté des activistes français réfugiés sur son territoire.
23 : signature, à Genève, de l'accord sur le Laos.
30 : entrée en vigueur de la politique agricole commune entre les Six.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO



...ET LA FRANCE QUITTE L'ALGÉRIE...

Sommaire

● **Les nouveaux problèmes**
L'Algérie des derniers jours de juin 1962 donnait le spectacle d'un ensemble d'individus et de groupes à la recherche d'un certain idéal. Puis, au lendemain du référendum, après la proclamation de l'indépendance, les difficultés commencèrent avec les désaccords au sein du G.P.R.A. et de l'A.L.N.

● **Le départ des dernières unités**
Le transfert en métropole des troupes stationnées en Algérie avait commencé dès 1961. Le 15 juin 1964, les dernières troupes embarquent à Alger, le 20 à Oran. Deux bases subsistent... pour un temps.

● **Les pertes humaines**
Douze ans après l'arrêt des combats, il est encore difficile de donner avec précision les chiffres des tués au cours des sept années de guerre. Le nombre des militaires décédés au lendemain des accords d'Évian des suites de leurs blessures ou de maladies contractées en service commandé n'est pas encore connu avec précision. Les musulmans et les Européens assassinés au cours du troisième trimestre de 1962 seront-ils jamais dénombrés? Les tableaux publiés ne peuvent donc être considérés comme définitifs.

● **L'Algérie française**
Onze ans après la reconnaissance par le gouvernement français d'un État algérien indépendant, un partisan de l'Algérie française, qui compta parmi les plus généreux, dresse un bilan. Analyse objective accompagnée d'une vague nostalgie.

INONDA
AU SALV
SEIZE MORTS

La Dépêche
d'Algérie

MERCREDI 4 JUILLET 1962 — 0,25 NF : 25 fr

APRÈS LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU RÉFÉRENDUM

La FRANCE RECONNAÎT SOLENNELLEMENT L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

BEN KHEDDA ET LE G.P.R.A. ACCLAMÉS PAR DES CENTAINES DE MILLIERS D'ALGÉRIENS

SUR LA ROUTE DE MAISON-BLANCHE A ALGER



« EN CETTE CIRCONSTANCE SOLENNELLE ET AU NOM DU G.P.R.A., JE TIENS A RAPPELER CE QUE NOUS N'AVONS CESSÉ DE DÉCLARER, depuis le 1er novembre 1954, ET CONCERNANT LES EUROPÉENS A SAVOIR QU'ILS ONT LEUR PLACE en ALGÉRIE »

déclare le chef du G.P.R.A. définissant à Maison-Blanche les tâches immenses qui attendent l'État algérien

DE NOMBREUX PAYS ONT DÉJA RECONNU LE JEUNE ETAT

M. JEAN-MARCEL JEANNENEY NOMMÉ AMBASSADEUR HAUT REPRÉSENTANT DE LA FRANCE EN ALGÉRIE

BEN BELLA : « Je n'entreprendrai rien contre le G.P.R.A. »

(INFORMATION PAGE 8)

Le film d'une journée historique

- 9 h 30 - Conseil des ministres extraordinaire à l'Élysée : le président de la République donne connaissance aux ministres de la déclaration par laquelle il proclame l'indépendance de l'Algérie. Le premier ambassadeur de France en Algérie est désigné.
- 10 h 10 - A Rocher-Noir, M. Kaddour Sator, président de la Commission centrale de contrôle du référendum, proclame les résultats du scrutin d'autodétermination.
- 10 h 40 : A Paris, la déclaration du Président de la République, proclamant l'indépendance de l'Algérie est rendue publique.
- 11 h - A Rocher-Noir, M. Christian Fouchet remet au président Farès une lettre du général de Gaulle prenant acte de l'indépendance de l'Algérie et transférant à l'Exécutif provisoire les compétences de la France.
- 12 h - Le drapeau algérien est hissé officiellement sur la Cité administrative de Rocher-Noir.
- M. Jean-Marcel Jeanneney est nommé ambassadeur haut représentant de la France en Algérie.
- Le barrage de la frontière algéro-marocaine est ouvert.
- 12 h 25 - Le président Farès rend sa visite à M. Christian Fouchet et lui remet une lettre destinée au général de Gaulle.
- 16 h 26 - Arrivée à Maison-Blanche, de M. Ben Khedda et des ministres du G.P.R.A.
- 18 h 20 - M. Ben Khedda et les membres du G.P.R.A. entrent à la Préfecture d'Alger et apparaissent au balcon central où la foule les acclame.

LEVER DES COULEURS A ROCHER-NOIR



SEPT EUROPÉENS D'ALGER GRIÈVEMENT BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION PRÈS DE LA VILLE DE TOULOUSE

PARMI LES VICTIMES DEUX ENFANTS ET DEUX FEMMES

(LIRE NOS INFORMATIONS EN PAGE 3)

SAVOIR FAIRE CONTRE POIDS



LES ÉLÉPHANTS EUX AUSSI ONT CHAUD...



En vertu d'une ordonnance publiée au "JO"

Le mandat des parlementaires d'Algérie prend fin aujourd'hui

Leur situation matérielle sera assurée jusqu'au 1er avril, date normale de la fin de leur mandat

(INFORMATION EN PAGE 3)

DE GAULLE et ADENAUER ont commencé hier leurs entretiens en tête à tête

LES DEUX HOMMES D'ÉTAT ONT PROCÉDÉ A UN VASTE TOUR D'HORIZON POLITIQUE

(INFORMATION EN PAGE 3)

Le 3 juillet, l'Algérie est indépendante. La Ville blanche fait un triomphe à Ben Khedda et au G.P.R.A. Ce peuple en liesse qui manifeste aux cris de « Vive le F.L.N. ! » ignore que ses chefs sont profondément divisés. Il devra de nouveau descendre dans la rue et crier « Sept ans, c'est assez ! » et Ben Bella, président du Conseil, pourra ainsi éviter l'effusion de sang et la guerre civile.

HISTORIA magazine
Supplément au numéro 369

LA GUERRE D'ALGÉRIE

Nos lecteurs écrivent...

FORCE LOCALE—

J'avais été incorporé directement en Algérie, le 5 janvier 1961. Le Lido, un camp d'instruction de la cavalerie, situé à Fort-de-l'Eau, près d'Alger, abritait cinq à six mille soldats fraîchement incorporés. Après la période des « classes », j'avais fait un peu de maintien d'ordre à Alger. Nous avions suivi le putsch des généraux sur nos transistors, les paquetages alignés dans la cour. Le colonel commandant le camp avait jugé préférable de barrer les trois entrées du camp avec de vieux chars en panne.

Muté début mai, au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, j'avais été versé au 2e escadron, à Sebdou, près de la frontière marocaine, au sud de Tlemcen. Je conduisais un G.M.C. et transportais une vingtaine de soldats du commando 127. Nous attendions les rebelles franchissant le barrage électrifié.

Au mois d'avril 1962, je partis en permission en France. Aucun rebelle n'avait franchi le barrage depuis huit mois et les derniers « fells » accrochés dans la région, l'avaient été trois mois auparavant.

Après trois semaines passées en France, je regagnai Sebdou. Mes premiers camarades me saluèrent avec une visible compassion. J'appris ainsi, par bribes, ma mutation à la « force locale ».

Je découvrais ce terme : j'allais découvrir ce qu'il signifiait.

Je me présentai aux bureaux de la force locale, qui étaient installés dans le casernement



Les avions chargent vivres et matériels à la demande des unités en opération.

de mon ancien escadron. Nous avions le même capitaine, le même bureau, les mêmes cuisines et les mêmes radios. Je fus affecté au 2e peloton et fis mon entrée dans la chambrée.

J'avais, à cette époque, 16 mois de service militaire, dont 12 à Sebdou. Je n'étais donc pas un « bleu ». Pourtant, j'eus l'impression de rentrer dans une chambrée de bagne. La chambrée, baraque préfabriquée en fibro-ciment de 15 m sur 5, contenait auparavant vingt personnes. Quarante lits superposés s'y entassaient à présent. Partout des soldats musulmans, aucun visage français. Des dizaines de transistors clamaient de la musique arabe. Des drapeaux de papier vert et blanc étaient épinglés sur tous les murs et partout des visages arabes qui me scrutaient.

Et soudain, une frénésie sembla s'emparer d'eux. Les transistors hurlèrent à plein régime, un chant que j'entendis souvent ensuite : l'hymne F.L.N. chanté par « Farid el-Atrach ». Les Arabes tapaient dans leurs mains, riaient, exultaient, au comble de l'excitation. J'étais pétrifié. ▶

Opinions...

Précédant les droppages de ravitaillement, des hommes ou des spécialistes sont parachutés pour assurer... ▶


E.C.P.A.

Dans le numéro 98 d' « Historia Magazine » *la Guerre d'Algérie*, j'ai constaté que dans l'article relatif aux événements de Bizerte, en juillet 1961, vous écrivez « deux régiments de parachutistes sautent sur la base ».

J'ai appartenu à la 4ᵉ compagnie du 2ᵉ R.P.I.Ma. J'ai participé au saut en question, puis aux opérations de dégagement de la base jusqu'au « cessez-le-feu ». Je tiens à vous dire que seuls quelques éléments du 2ᵉ R.P.I.Ma ont effectué ce saut, environ 200 parachutistes, soit 6 ou 7 *Nord-2501*. Nous avons été largués à 18 h 10 et nous nous sommes posés entre deux pistes sous le feu ennemi. Le reste de mon régiment a été aéro-transporté. Le 3ᵉ R.P.I.Ma. a été également aéroporté et est arrivé le lendemain, soit le 20 juillet à 15 heures. Le 3ᵉ R.E.I. s'est posé sur la base le 21 juillet vers 16 heures et a pris part aux opérations le 22 juillet. Je dois ajouter que le 2ᵉ R.P.I.Ma. se trouvait en alerte à Blida depuis une dizaine de jours; auparavant, nous étions aux environs de Bossuet, à la frontière marocaine.

En outre, je voudrais vous faire remarquer que j'ai appartenu aussi au 3ᵉ R.P.I.Ma. mais que vous n'avez quasiment ja-

FORCE LOCALE *(suite)*

▶ Je rentrais dans un autre pays, salué par son hymne.

Un visage connu s'avança. L'un de mes camarades du commando, un Charentais, me salua et je revins sur terre. Il était là depuis quinze jours. J'avais été muté durant ma permission. Le commandement avait choisi des éléments peu hostiles aux Arabes. J'étais chauffeur, je n'avais jamais eu l'occasion de manifester de l'hostilité aux Arabes. Nous étions dans la force locale pour apporter notre exemple et notre soutien moral à nos frères musulmans.

Cette force locale, fruit des accords d'Évian, avait été formée avec les musulmans servant dans l'armée française. L'encadrement était mixte et chaque peloton avait un ou deux 2ᵉ classe. Notre escadron avait 3 pelotons de 90 hommes et cinq Français dans ces 3 pelotons.

Je fus atterré. Le repas du soir m'apporta un peu de réconfort. Nos camarades des cuisines confectionnaient une gamelle pour les cinq Français avec parfois du cochon et toujours du vin. Je fis connaissance avec mes quatre camarades, ou plutôt je les retrouvai, car ils étaient tous issus du commando 127.

La faveur de nous réunir pour les repas nous fut retirée deux jours plus tard. Les musulmans s'étaient plaints de nos réunions de « comploteurs ». L'adjudant de quartier, arabe également, vint nous prévenir que nous déjeunerions dorénavant dans nos chambrées, avec les autres.

Cela nous supprimait nos réunions, le cochon, le vin. Nous étions complètement isolés. Ce fut le désespoir dans notre petit groupe.

Le lendemain soir, ce fut l'explosion. Nous avions décidé de solliciter du capitaine la faveur de nous réunir entre Français afin de nous partager les colis envoyés par nos familles. Le seul gradé du groupe, un caporal, se chargea de la démarche. Nous avions profité de la promenade du soir que les principaux officiers et sous-officiers faisaient ensemble dans la cour, pour présenter notre requête. Très vite, nous avons compris qu'elle n'éveillait qu'un mince intérêt. Au comble de l'énervement, je me suis précipité vers le groupe.

Je m'adressai au capitaine qui me connaissait :

— Je n'ai pas demandé cette affectation ! Je ne les considère pas comme mes frères ! Je n'en ai rien à faire de la force locale !

Dès les premiers mots, le capitaine m'arrêta :

— Puisque vous le prenez sur ce ton, Renaud, je refuse de vous écouter.

Il me tourna le dos. Fou de rage, je continuai à lui crier mon désespoir. Le lieutenant Razzi, un Arabe, militaire de carrière, me prit le bras et m'entraîna à l'écart :

— Qu'est-ce qu'il y a, Renaud? Qu'est-ce qui ne va pas?

J'étais incapable de parler, les larmes me brouillaient les yeux.

mais parlé du 2ᵉ R.P.I.Ma. qui avait tout de même 4 palmes au drapeau, et vous avez aussi oublié les 6ᵉ et 8ᵉ R.P.I.Ma., qui ont eu leurs soldats morts là-bas.

P.S. : Les 2ᵉ, 6ᵉ et 8ᵉ R.P.I.Ma. n'avaient pas de service de presse et cinématographique au sein de leur régiment. C'étaient des petits gars tout simples, mais rendons à César...

M. G.A..., 91210 Draveil

★

Je voudrais vous apporter mon témoignage avant que votre reportage sur la guerre d'Algérie ne s'achève.

Ma famille et moi nous l'attendons toutes les semaines avec l'espoir d'y retrouver un souvenir, une image de chez nous. Nous ne sommes pas toujours d'accord sur le contenu de tous vos articles, mais comme vous le dites en préface, « il faut savoir accepter les vérités dites de bonne foi » et nous reconnaissons la vôtre.

C'est pour une race qui s'éteint que je veux témoigner. Celle des « pieds-noirs », comme on les appelle tout au long de vos lignes, comme fait le monde entier d'ailleurs.

Si je vous disais que per- ▶

... la liaison air-terre. L'opération est ▶ précédée d'une reconnaissance aérienne afin de limiter toute surprise.



E.C.P.A.

Et je me dégageai sans douceur.

Notre désarroi était total. Nous étions livrés aux ordres d'une armée arabe, commandés par des Arabes que nous venions de combattre un mois auparavant. Certes, les gradés étaient de bons militaires français. Mais tous étaient arabes. Ils étaient contents de leur indépendance et nous le faisaient sentir. Au milieu de tout cela, un Français pour porter le poste radio et un autre pour le fusil mitrailleur. Ces deux postes sont mal tenus par des musulmans. Nous partions en patrouille, 2 Français parmi 80 Arabes. Notre angoisse était telle que nous étions prêts à frapper, un officier de préférence, afin d'aller en prison.

Le lendemain, un camion G.M.C. et une jeep furent affectés au peloton. Je repris le volant et changeai de chambre. Huit jours plus tard, le peloton déménagea pour un poste situé 30 kilomètres plus haut : Bou-Hallou. Nous gardions une centrale électrique. Notre capitaine était resté en route et le lieutenant Razzi commandait le peloton.

L'échéance fatidique approchait : le 1ᵉʳ juillet 1962, l'indépendance fut officielle. Nous sentions qu'il allait se passer quelque chose. Les bruits les plus alarmants circulaient : 3 « gus » avaient été égorgés par leur peloton à El-Arricha ou ailleurs. Nous étions une quinzaine de Français, y compris les gradés, perdus en plein djebel. Ce qui nous rassurait, c'est que les gradés étaient à la même enseigne que nous.

Effectivement, le 30 juin au soir, un camion du régiment vint nous chercher. Le paquetage fut vite bouclé. Le soupir de soulagement qui souleva nos poitrines à la sortie du camp reste, dix ans plus tard, présent à ma mémoire. L'aventure « force locale » était terminée.

Dans la nuit, le drapeau F.L.N. remplaça le tricolore. L'épuration commença aussitôt. Tel sergent assomma un autre sergent farouchement francophile, lui. Depuis dix ans, ils mangeaient au mess l'un en face de l'autre. Notre lieutenant-colonel responsable de l'intendance du régiment voulut récupérer le matériel : camion, jeep, radio, chambre froide, etc. On lui barra l'entrée, baïonnette sur l'estomac.

Cette période reste pour moi le plus mauvais souvenir des deux années passées là-bas. Nous avons été livrés à une force locale préfigurant la nouvelle armée algérienne. Pour nous, elle l'était déjà. Nous venions de combattre le F.L.N., depuis seize mois pour ma part. Du jour au lendemain, nous devions le servir. Nous avions la nette impression d'avoir été livrés aux vaincus comme prisonniers de guerre. Nous n'étions pas volontaires. Pour respecter je ne sais quelle clause d'armistice, nous devions servir cette armée au drapeau incertain.

M. C. R...

sonne, avant l'exode, dans le petit peuple d'Algérie, dont j'étais, ne savait qu'il était « pied-noir », me croiriez-vous?

On se disait Français ou Arabe. S'appelaient Français :

- Ceux qui venaient de France, même si leurs parents étaient venus d'ailleurs;
- Les « Français automatiques », nés en Algérie de parents européens;
- Les indigènes naturalisés, catholiques pour la plupart;
- Les Français « par le sang versé », anciens combattants de toute religion.

S'appelaient Arabes : les musulmans de toute origine, ceux de race noire exceptés.

Les Italiens, Espagnols, Suisses, etc., étaient des Italiens, des Espagnols, des Suisses, c'est tout.

Mes ancêtres maternels, sardes, s'étaient installés dans la baie de Stora avant 1830, avant les Français.

Le bey de Constantine, au début du XIXe siècle, avait encouragé l'arrivée d'émigrés italiens, maltais et sardes. Ils excellaient dans les emplois que les Arabes n'aimaient pas : pêcheurs, ramasseurs d'éponges ou de corail, maraîchers, maçons.

Après la conquête française, le bey continua à préférer ceux qui « n'étaient pas venus les armes à la main ».

Mon grand-père paternel, né à Besançon dans le Doubs, était marin. Il débarqua à Philippeville, créa une forge et ne


E.C.P.A.

PAR UN TEMPS TRISTE DE TOUSSAINT

Je vous fais ci-après le récit d'un meurtre atroce qui se passa sous mes yeux le 5 juillet 1962, vers 16 h 30. Étant dans les groupes mobiles de sécurité, sur nos cent dix gardes, nous étions seulement cinq hommes à nous diriger sur Oran afin d'y embarquer pour la métropole.

Nous avions quitté notre cantonnement implanté à Chanzy, ville située à une centaine de kilomètres du légendaire Sidi-Bel-Abbès si cher à nos cœurs et que nous ne devions plus jamais revoir. Nous circulions sur la route à deux véhicules : dans le premier, une jeep israélienne, se trouvaient, à l'avant, mon lieutenant et son chauffeur, à l'arrière, un caporal-chef, sa femme et leurs deux garçons âgés de 6 et 5 ans.

Dans le second véhicule, une 4 × 4 Renault, le chauffeur et moi-même.

Pour un mois de juillet, dans l'Oranais, il faisait un temps inhabituel, assez frais, le ciel gris faisait songer à un ciel de novembre – un temps triste de Toussaint qui nous fait penser au recueillement, aux morts, à la mort même qui nous guette à chaque pas. Nous roulons assez vite lorsque notre allure est ralentie à l'approche de l'autoroute, à l'endroit où celle-ci enjambe la route rejoignant La Sénia.

Depuis près d'un kilomètre, nous remarquions en bordure et de chaque côté de cette autoroute des hommes en armes, armes de tout modèle et nous voyons, maintenant que nous roulons au pas, le nombre impressionnant de mitrailleuses. Nous sommes stoppés à proximité du pont, derrière un G.M.C. de couleur sable. A l'arrière, 4 ou 5 légionnaires. Devant le G.M.C., une voiture noire, fouillée par un gars en tenue léopard. Il a un air terrible, une tête à faire peur vraiment. Il recherche sûrement des hommes signalés, des êtres à abattre.

Encore plus à l'avant, une jeep américaine vide de ses occupants. Ceux-ci, quatre gendarmes, se tiennent debout les bras en l'air, le dos à la route. Je présume que ces malheureux n'ont jamais dû atteindre Oran.

Nous sommes là depuis deux ou trois minutes lorsque notre attention est attirée par le bruit d'un moteur. C'est une 203 Peugeot grise qui arrive sur ce crochet de route allant vers La Sénia et qui passe sous l'autoroute. Une véritable mer humaine se porte au-devant de cette 203, une foule composée de civils et d'hommes en kaki. Les portes de la voiture sont ouvertes avec force et cette meute de loups enragés, de véritables bêtes fauves (il n'y a pas de mots pour décrire cette rage meurtrière) arrache un homme de la voiture – je le revois (pantalon gris et chemise blanche aux manches retroussées) – et le tire sur le trottoir. Je l'entends encore et je crois que je l'entendrai toujours, criant, hurlant de douleur sous les coups terribles qui lui sont portés – ses cris dominent ceux des bêtes sau-


E.C.P.A.

◀ *Dernières vérifications du « brellage »* ▶ *des sacs ou caisses qui seront parachutés dès que le pilote en aura donné l'ordre en déclenchant le signal.*

retourna plus jamais au pays natal.

Comme tant et tant d'autres qui transformèrent les pays berbères incultes en cette splendide réalisation humaine qu'était notre Algérie de 1962, ce n'est pas « pieds-noirs » qu'ils méritaient d'être appelés, mais « pionniers », car ils étaient tous « pionniers de la civilisation européenne ».

Les enfants, puis les petits-enfants de ces pionniers partirent pour la France chaque fois qu'elle les appela.

Certains même s'engagèrent volontairement et, avec eux... beaucoup d'Arabes partirent au secours de leur mère patrie commune.

Et l'on vit, après les guerres, cette phrase extraordinaire et touchante inscrite sur les monuments aux morts en Algérie : « La France à ses enfants », et dessous étaient marqués les noms de ces enfants, des noms tels que Joseph Zedet, Vincent Serra, Mohamed Ali Khodja, etc.

Tous frères, ils étaient morts, hélas ! pour elle.

Que sont-ils devenus, nos monuments? Que sont devenues nos tombes?

Mme J. B..., 33140 Pont-de-la-Maye ▶

vages qui s'acharnent sur lui.

Arrive alors un G.M.C. piloté par des hommes de l'A.L.N., venus prendre livraison du prisonnier, que l'on n'entend plus. Il est pris par les bras, les jambes, jeté dans la caisse du G.M.C. par-dessus les ridelles. Le camion va démarrer quand la foule hurlante ou ceux qui n'avaient pas pu frapper demandent qu'on leur rende le corps mutilé. Les deux hommes du camion redonnent alors la victime à la foule, qui le piétine, le roue de coups; une bonne minute passe, l'homme (ou ce qu'il en reste) repasse pour la troisième fois par-dessus les ridelles et le G.M.C. démarre. Mes compagnons et moi restons là, impuissants, mâchoires serrées, nous faisant tout petits. Cinq minutes environ s'écoulent et notre jeep démarre tout à coup et coupe à angle droit l'autoroute, quittant ainsi le convoi que nous suivions sous les yeux de ces bandits. Comment avons-nous réussi à quitter la file sans encombre, Dieu seul le sait, mais je me l'explique par le fait qu'ils nous ont sans doute pris pour des soldats de la force locale allant mettre de l'ordre en bas sous le pont.

Alors que nous foncions déjà à vive allure sur la route de La Sénia après avoir descendu un talus et avoir sans aucun doute par cette manœuvre échappé à une mort certaine, nous arrivons à La Sénia, que nous traversons au ralenti et où nous croisons une 2 CV surmontée d'un F.M. 24/29 transformée en half-track, des civils sont à l'intérieur.

Nous avons le sentiment d'être seuls dans le village, pas un bruit, pas un souffle, et ce ciel triste qui nous donne envie de pleurer. Qu'est-il devenu, ce joli village si gai, si avenant il y a encore si peu de temps et tout à coup si sombre, livré à la violence et à la vengeance?... Mais non, il y a encore des vivants entre ces murs. Nous frappons aux vitres d'une maison et aussitôt trois hommes se précipitent vers nous. Ils nous demandent de les transporter jusqu'à Air France, située au bas du boulevard où se trouve ce grand magasin Prisunic, fierté de tous les Oranais. Nous les prenons à bord de notre véhicule et refermons la bâche sur eux, puis nous prenons une petite rue très en pente. Là, sur le trottoir, à notre droite, un vieil homme gît à terre, la tête ensanglantée. Il est mort, son chapeau tout imprégné de sang à quelques pas de lui.

Nous arrivons enfin à Air France et libérons nos trois hommes qui, tout en courant, nous remercient et vont s'engouffrer dans l'immeuble qu'ils désespéraient d'atteindre. Tout se passe très vite et nous repartons aussitôt, heureux cette fois d'avoir pu sauver trois vies.

Le 11 juillet 1962, à bord de l'escorteur *Malgache*, nous quittions cette terre tant aimée et si ardemment défendue.

M. M..., 75007 Paris

HISTORIA magazine

SOMMAIRES

HISTOIRE COMPLÈTE
(en 112 numéros)

LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le directeur de la publication : Maurice DUMONCEL — Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris-19e - D.L. C 351